



# Sahel Dimanche

N°1403 Sahel Dimanche  
du 10 septembre 2010  
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL  
D'EDITION ET DE PRESSE  
Place du Petit Marché  
Tél : 20 73 34 86/87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
BP : 13 182 Niamey -  
Niger  
23<sup>ème</sup> ANNÉE

## Célébration, hier, la fête de l'Aïd El Fitr

Nation



Ibro Youka/ONEP

## La Oumma islamique de notre pays fête dans la ferveur et la solidarité

L'ensemble de la communauté musulmane de notre pays a célébré, hier, la fête du Ramadan ou fête de l'Aïd El Fitr. A la veille de cette célébration, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr. Cissé Ousmane, a prononcé un message dans lequel il a présenté les vœux de bonne fête à l'ensemble de la Oumma islamique nationale.

A Niamey, c'est la Mosquée de la Grande Prière qui a accueilli des milliers de fidèles au rang desquels on notait la présence du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, du Secrétaire permanent du CSRD, le Colonel Abdoulaye Badié, du Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, des présidents de l'ensemble des institutions de la République, des membres du CSRD et du

gouvernement, de représentants de certains pays de la Oumma islamique, ainsi que celle de plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

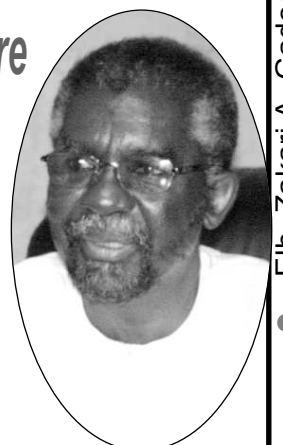
Après la prière proprement dite, et comme à l'accoutumée, le tout nouveau président de l'Association islamique du Niger, qui présidait l'office religieux, a appelé l'ensemble des fidèles à invoquer Allah soubahanahou wa ta Allah pour qu'il nous assiste et descende sa grâce sur le Niger. Peu après cette prière, toutes les personnalités présentes se sont rendues au Palais de la Présidence pour souhaiter une bonne fête de Ramadan au Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, puis au Secrétaire permanent du CSRD et au Premier ministre du gouvernement de la Transition.

P. 3

Invité

M. Tidjani Harouna Dembo, ministre de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation

«Il faut désormais bâtir les politiques en fonction de notre vision prospective de la main d'œuvre nécessaire pour appuyer le développement»



P. 4

Eih. Zakari A. Gado/ONEP

Le ministre en charge des Affaires Religieuses organise une séance de rupture collective du jeûne de Ramadan à l'hôtel Gawèye de Niamey

## Un exemple de rapprochement et de solidarité entre les Nigériens

Sous le haut patronage du Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, M. Cissé Ousmane, en sa qualité de ministre des Affaires Religieuses, a offert, mercredi soir, veille de la fête de l'Aïd El Fitr, une rupture collective de jeûne de fin de Ramadan, à l'hôtel Gawèye de Niamey. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, du président du Conseil Consultatif National, des membres du CSRD et du gouvernement, des présidents des institutions de la Transition, des représentants des institutions internationales et diplomatiques au Niger, des représentants des associations religieuses et de plusieurs invités. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre en charge des Affaires Religieuses, M. Cissé Ousmane, a d'abord remercié les invités d'avoir accepté d'honorer

cette invitation de leur présence, avant de préciser que cette rupture collective a lieu sur instructions du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, et aussi du gouvernement. Cette initiative, a-t-il dit, magnifie les valeurs cardinales qui fondent la religion musulmane, à savoir le partage, le rapprochement et la solidarité. " C'est, de mon humble avis, le sens premier qu'il faut donner à cette rencontre inédite", a déclaré M. Cissé Ousmane qui a ajouté que cette rencontre rentre aussi dans le cadre des objectifs que le CSRD et le gouvernement se sont assignés, notamment le rapprochement entre les Nigériens, sous la conduite du Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou. M. Cissé Ousmane a indiqué que cette initiative donne aussi l'occasion aux principaux responsables administratifs et

politiques de se retrouver dans un cadre fraternel, après un mois de dévotions, de privations et de pardon. "Par la grâce de Dieu, la transition poursuit son chemin sans problèmes majeurs. Le CSRD et le gouvernement ont pu, jusque-là, faire face aux défis de la crise alimentaire et des inondations après la mise en place des institutions devant permettre le retour à la vie constitutionnelle normale", devait par la suite ajouter le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses. Ces résultats probants, a-t-il affirmé, ont pu être obtenus avec le



Les officiels à la rupture, mercredi dernier

concours des pays amis, dont ceux de la Oumah islamique. En conclusion, le ministre Ousmane Cissé a souhaité une bonne fête de Ramadan à toute la Nation.

Seini Seydou Zakaria

Elh Zakari A. Gado/ONEP

Réunion, hier à Niamey, du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP)

## Le vote des Nigériens vivant à l'étranger au centre des débats

Le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP) s'est réuni mercredi matin au cabinet du Premier ministre. Présidée par le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, M. Ousmane Cissé, cette réunion a surtout permis aux autorités de la Transition de recueillir les avis des partis politiques sur la possibilité ou non de recenser exhaustivement, et surtout de faire voter les Nigériens vivant à l'étranger, lors des scrutins référendaire et présidentiels de 2010-2011. De fait, il y a une véritable course contre la montre, d'autant que, par exemple, le nouveau chronogramme de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) prévoit le 6 avril 2011 (au lieu du 11 mars prochain) comme date d'investiture du Président de la République qui sera élu. A

ce problème de « timing » s'ajoutent des imprévus : le transport du matériel électoral, la location et la sécurité des bureaux de vote à ouvrir aux électeurs nigériens vivant à l'étranger, n'ont pas été budgétisés ! C'est pour ces raisons, entre autres, que le ministre Ousmane Cissé a estimé qu'il faut, à présent, que la classe politique nigérienne trouve un « consensus » quant au vote des Nigériens vivant à l'étranger lors des scrutins de 2010-2011. Auparavant, il a rappelé et salué le travail déjà abattu par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), et évoqué l'obtention, par notre pays, d'un appui de vingt (20) milliards de francs CFA de nos partenaires au processus électoral. Les débats ont permis aux tenants des deux positions – pour ou contre le vote des Nigériens vivant à l'étranger - de présenter leurs arguments. Dans le camp des « pour », il y a par exemple le vice-président du PNDS-Tarayya, M. Bazoum Mohamed, et le Secrétaire général du Moden-Lumana, M. Ladan Tchiana, qui estiment que le Code électoral règle le problème. « Nous pouvons comprendre que des arguments techniques et financiers militent cette année contre le vote

Moussa Harouna, non seulement il est aberrant d'envoyer, par exemple, une mission en Suisse pour recenser tout juste deux Nigériens, mais il y a surtout le risque de contestations du fichier électoral car « la plupart des Nigériens vivant dans l'espace CEDEAO, qui sont les plus nombreux des électeurs potentiels, sont des exodants très mobiles qu'on pourrait recenser plusieurs fois, car une même personne peut être recensée au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Ghana, etc. ». Pire, selon M. Dan Inna, certains partis politiques n'ont même pas été informés - ou alors sur le tard - du recensement d'électeurs nigériens qui vient d'être réalisé dans certains pays : « dans les conditions actuelles, on ne peut pas faire voter les Nigériens vivant à l'étranger ! ». Tels sont grosso modo les deux camps en présence, mais d'autres arguments ont permis d'obtenir le consensus recherché par les autorités en faveur du rejet du vote des Nigériens vivant à l'étranger. En effet, d'une part, le président de l'Observatoire National de la Communication (ONC), M. Abdourahmane Ousmane, a prouvé, chiffres à l'appui, que le nombre des Nigériens vivant à l'étranger est loin d'être

lats du Niger. A preuve, il a demandé un rapport sur le sujet et il l'attend toujours... Tirant les conclusions de ces échanges, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, M. Ousmane Cissé, a déclaré que, « ce qui compte, c'est vraiment le Niger et si le vote des Nigériens vivant à l'étranger peut poser des problèmes, il ne sert à rien de forcer ! ». M. Ousmane Cissé a indiqué qu'il va « rendre compte à qui de droit » et il a aussi mis l'occasion à profit pour réaffirmer « la volonté du Président du CSRD de parachever la Transition en cours ». Notons que plusieurs responsables d'institutions de la République ont assisté à cette réunion : le président du Conseil Consultatif National, le président de l'Observatoire National de la Communication, etc.

Sani Soulé Manzo

### Office National d'Edition et de Presse

Place du Petit Marché  
B.P : 13182 Niamey Niger  
Tél 20 73 34 86 /87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@jintnet.ne

Site web : www.lesahel.ne  
Directeur de Publication  
Saïdou Daoura

#### Directeur de la Rédaction

Assane Soumana

20 73 99 86

Réd en chef

Tchirgni Maïmouna

Réd en chef/Adj

M.S. Soulé Manzo

#### Directeur Technique

Issa Madougou

20 73 99 87

Réd en chef

M.S. Abandé Moctar

Réd en chef adj

Inoussa Oumarou

#### Secrétaire de Rédaction

Wata N. Fassouma Moustapha

#### Directeur commercial

Morou Hamadou 20 73 22 43

Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

#### Direction Administrative et financière (DAF)

Directrice: Mme Saïdou Rahamou

Tél: 20 73 99 85

Chef service Recouvrement:

Mme Ado Haoua Hachimou

#### Composition : ONEP

Tirage ONEP

5000 exemplaires



Une vue des participants à la réunion

des Nigériens vivant à l'étranger, mais qu'on ne nous oppose pas des arguments politiques parce que certains partis n'ont pas fait recenser leurs militants vivant à l'étranger », a soutenu en substance M. Ladan Tchiana. Dans le camp des « contre », on retiendra notamment les argumentations de MM. Moussa Harouna du MNSD-Nassara et Chaïbou Dan Inna du RDP-Jama'a. Ainsi, selon M.

aussi élevé qu'on veut le faire croire mais que, pire, les deux tours du scrutin présidentiel de 1993 n'ont mobilisé qu'un tiers des inscrits : « il n'y avait par exemple que 39 votants pour l'ensemble du bureau de vote ouvert à nos compatriotes résidant en Egypte et au Soudan ! ». D'autre part, le représentant même de ces Nigériens à la réunion du CNDP doute de la faisabilité du vote dans les 23 ambassades et 9 consu-

### Hymne national

Après du Grand Niger Puissant  
Qui rend la nature plus belle  
Soyons fiers et reconnaissants  
De notre liberté nouvelle

Evitons les vaines querelles  
Afin d'épargner notre sang  
Et que les glorieux accents  
De notre race sans tutelle  
S'élèvent dans un même élan  
Jusqu'à ce ciel éblouissant  
Où veille son âme éternelle  
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !

Que notre oeuvre féconde  
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent  
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde  
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !

Sur le sol et sur l'onde  
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant  
Restons unis toujours, et que chacun réponde  
A ce noble avenir qui nous dit  
En avant...

Ado Youssouf/ONEP

## Au Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie Le Chef de l'Etat reçoit le président de l'Observatoire international des droits de l'Homme

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a reçu, mercredi dernier, en audience, le président de l'Observatoire international des droits humains, M. Nicola Quatrano. Le magistrat italien était accompagné au cours de cette audience de M. Moustapha Kadi, président du Collectif des organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie (CODDHD). Il s'agit pour M. Quatrano d'expliquer au Chef de l'Etat les raisons de sa mission au Niger. "Je viens au Niger pour la première fois. Je suis en mission exploratoire pour mettre en place quelques initiatives en parte-

nariat avec les acteurs de la société civile nigérienne", a-t-il déclaré à sa sortie d'audience. Le président de l'Observatoire international des droits de l'Homme s'est par ailleurs dit impressionné par la situation des droits humains dans notre pays. "J'ai découvert ici l'existence des droits humains que je ne m'attendais pas à trouver", a-t-il déclaré. "J'ai toujours travaillé sur les droits et les libertés individuels. Mais là, je trouve des droits encore plus importants", a-t-il ajouté. Il s'agit notamment des droits à l'alimentation, à l'éducation et la scolarisation, des droits à l'énergie, à l'état civil. "C'est quelque chose de très intéressant pour nous reconnaît-il, mais il y a beaucoup de travail à faire", a-t-il



Elh Idrissa Hamani/ONEP

Le Chef de l'Etat avec le président de l'Observatoire international des droits de l'Homme précisé. L'Observatoire international des droits de l'Homme est un réseau de juristes européens et maghrébins qui travaillent dans le domaine des droits humains, notamment le monitoring des procès contre les prisonniers de conscience.

Siradji Sanda

## Audiences au cabinet du Premier ministre

## M. Mahamadou Danda reçoit le président de l'Institut pour la gouvernance et le développement et le président de l'Observatoire international des droits de l'Homme

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a reçu en audience, mercredi dernier, le président de l'Institut pour la gouvernance et le développement (IGD) basé à Ouagadougou au Burkina Faso. Pr. Augustin Loada, qui séjourne au Niger dans le cadre du séminaire de formation des cadres des partis politiques organisé du 6 au 8 septembre à Niamey, a déclaré à sa sortie d'audience que la structure qu'il dirige a pour mission le renforcement des capacités des cadres des partis politiques dans certains pays de la sous région ouest africaine, notamment le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et le Niger. Il a souligné avoir eu, au cours de l'audience, une convergence d'idées avec SEM. Mahamadou Danda et avoir partagé avec lui la même vision sur le renforcement des capacités. Le président de l'IGD a également indiqué que son institution suit avec une attention particulière les événements politiques et la conduite de la transition en cours au Niger. "Nous sommes convaincus que cette transition va conduire au rétablissement de la démocratie", a affirmé le Pr. Loada Augustin qui a estimé que les partis politiques ont un rôle important à



Ibro Youka/ONEP

Le Premier ministre avec le président de l'OIDH (2<sup>ème</sup> à partir de la gauche)...



Ibro Youka/ONEP

... et avec le président de l'Institut pour la gouvernance et le développement (2<sup>ème</sup> à partir de la droite)

jouer dans le processus devant aboutir à la restauration et à la consolidation de la démocratie au Niger. "Cela suppose qu'ils soient conscients de leurs responsabilités, et renforcés dans leurs capacités", a-t-il conclu.

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a aussi reçu mercredi dernier en audience le président de l'Observatoire International des Droits de l'Homme

siégeant à Naples en Italie, M. Nicola Quatrano, accompagné du président du CODDAE, M. Moustapha Kadi. En mission exploratoire au Niger, M. Quatrano a déclaré qu'il a rencontré beaucoup d'acteurs de la société civile du domaine des droits de l'Homme, mais aussi les populations lors d'une mission au village de Tajayé pour s'imprégner de la situation des droits de l'Homme au Niger, dont

notamment les inégalités de ces droits. Cet aspect des droits, a dit M. Nicola Quatrano, "nous intéresse à plus d'un titre dans la mesure où notre organisation projette d'organiser une conférence internationale sur les inégalités traditionnelles et nouvelles dans le domaine du droit au travail et du droit de la personnalité juridique, notamment concernant les immigrés clandestins en Europe".

## Message du gouvernement à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr

## Souhaiter bonne fête à tous les Nigériens

A l'occasion de la célébration, hier, de la fête de l'Aïd El Fitr dans notre pays, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses a livré la veille un message de bonne fête à la nation nigérienne, au nom du gouvernement de Transition. Dans ce message, M. Cissé Ousmane a invité l'ensemble des Nigériens à implorer Allah le Clément et le Miséricordieux, pour qu'il descende sa Grâce et Sa bénédiction sur le Niger.

"Je voudrais, en ce moment de piété et de prières, souhaiter à toutes et à tous, au nom du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, du gouvernement et de l'ensemble des organes

de la Transition, une bonne fête de l'Aïd El Fitr", a indiqué M. Cissé Ousmane. Il a rappelé que le mois béni de Ramadan est un moment d'adoration d'Allah, et que c'est aussi l'occasion idéale où les fidèles doivent faire preuve de solidarité les uns envers les autres, mais surtout envers les plus démunis. Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la



Elh Idrissa Hamani/ONEP

Dr Cissé Ousmane

Décentralisation et des Affaires Religieuses a par ailleurs saisi l'occasion pour saluer les bonnes volontés qui se sont manifestées pour soutenir le Niger afin de l'aider à sortir de la crise alimentaire. "Je salue ici la solidarité nationale et internationale qui s'est fortement manifestée en faveur de nos compatriotes victimes de la crise alimentaire et des inondations. Je réitère une fois de plus les appréciations du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, pour cet élan de solidarité et d'entraide, qui sont des valeurs fortes de notre société", a-t-il conclu.

Seini Seydou Zakaria

*M. Tidjani Harouna Dembo, ministre de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation*

## « Il faut désormais bâtir les politiques en fonction de notre vision prospective de la main d'œuvre nécessaire pour appuyer le développement »

Réalisée par Siradji Sanda

**Monsieur le ministre, vous avez reçu le 16 juillet dernier, des mains du Premier ministre, la feuille de route de votre département ministériel. Dites-nous succinctement les grands axes de cette feuille de route ?**

Merci de l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer à travers vos colonnes. Nous sommes effectivement le 3<sup>ème</sup> ministère après les deux autres en charge de l'Education. Ce qui dénote déjà l'intérêt que le gouvernement et les autorités de la transition accordent à l'enseignement et à la formation. Les grands axes de cette feuille de route, c'est la poursuite de l'assainissement du cadre institutionnel et technique en matière d'enseignement et de formation professionnels et techniques ainsi qu'en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Le deuxième axe, c'est la poursuite de la mise en œuvre du PDDE. Comme vous le savez, le PDDE concerne surtout le secteur de l'éducation de base auquel est ancré l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Il s'agit donc, à travers ce 2<sup>ème</sup> axe, de continuer à mettre en œuvre tout ce qui a été prévu dans le cadre du PDDE.

Pour revenir au 1<sup>er</sup> axe, il est nécessaire, dans un ministère ou dans toute entreprise, d'avoir un cadre bien balisé. L'assainissement consiste à voir quelles sont les choses qu'il faut régler par rapport à ce qui se fait, quelles sont les différentes actions et réformes institutionnelles à mettre en place pour assurer la cohérence et l'efficacité afin d'atteindre les objectifs qui ont été assignés au secteur. Ces objectifs sont définis en axes prioritaires. Nous avons, à la suite de la remise de la feuille de route, procédé avec les techniciens, à l'élaboration de la mise en œuvre de cette feuille de route. Nous sommes actuellement là-dessus et nous avons pratiquement finalisé le travail.

**Les attributions, domaines et périmètres d'action de votre département sont assez vastes, mais cela ne semble pas être toujours bien perçu par les différents acteurs. Pouvez-vous nous donner quelques indications sur les grandes lignes de vos prérogatives ?**

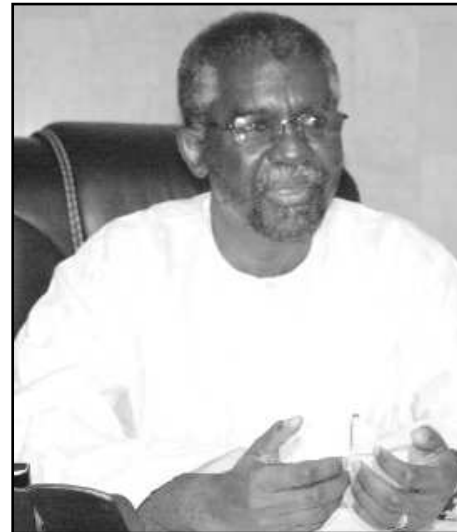
Effectivement, quand on parle de formation professionnelle et technique, les gens ont souvent une vision élargie du spectre qui compose ce domaine. D'aucuns l'associent uniquement à la formation au travail manuel. Mais la formation professionnelle et technique concerne tous les secteurs, primaire, secondaire et tertiaire. Elle s'adresse aussi à une diversité de publics : jeunes scolarisés ou déscolarisés, les moins jeunes, les populations rurales ou urbaines, alphabétisés ou non, à des catégories spécifiques comme les femmes, les groupes marginalisés comme les artisans. C'est vraiment une grande palette qui va de la population cible de type scolaire dont la formation se fait à travers les lycées techniques, les lycées professionnels, les centres de formation technique et professionnelle. A côté de ceux-ci, il faut prendre en compte la problématique en milieu rural. C'est pourquoi nous avons créé des centres de formation au développement communautaire. Ils s'occupent des programmes de formation et d'encadrement relatifs aux préoccupations de leur environnement. Ce type de centre accueille une population scolarisée et déscolarisée. Ils s'adressent aussi aux adultes et naturellement aux femmes. Nous avons d'autres groupes aussi qui sont pris en compte notamment par le Fonds d'appui à la formation professionnelle continue. La formation continue est donc une des composantes de la formation professionnelle. Il s'agit aussi de perfectionner ceux qui sont en activité, de reconverter les professionnels parce qu'il y a parfois des secteurs saturés et donc conséquemment le chômage. C'est pourquoi il faut les réadapter, leur donner une autre formation pour qu'ils puissent, en fonction de l'offre en matière de travail, s'insérer dans la vie économique et sociale. Nous avons aussi une autre catégorie d'établissement qui est le service national de participation. Ce centre est dédié à un public âgé de 16 à 24 ans. Il les forme dans le domaine de la préservation de l'environnement. Les jeunes sont d'abord formés pour protéger et entretenir l'environnement. Ils reçoivent ensuite une formation professionnelle

qui leur permet d'aller s'insérer au niveau de leur terroir. Ce centre est un centre national. Il n'a pas pour vocation de former des gens pour venir grossir les rangs des travailleurs ou chômeurs en ville, mais pour que chacun retourne dans son terroir afin de servir dans les différentes branches d'activités.

Mais je tiens ici à notifier que nous sommes confrontés à une multiplicité de tutelle dans ce cas de figure. En effet, nous avons en charge le public scolaire. Et dans le secteur primaire, nous avons introduit une formation en agriculture et en élevage compte tenu de l'importance de ce secteur. Or, au niveau de certains ministères comme celui de l'Agriculture et de l'Élevage, il y a un centre de formation, en l'occurrence l'IPDR. Mais les types de formation ne sont pas les mêmes. Nous, nous voulons former des jeunes et des adultes qui soient à même d'aller créer des entreprises dans le domaine agricole ou pastoral et leur apprendre les nouvelles techniques en agriculture en vue de contribuer à résorber l'épineux problème d'insécurité alimentaire dans notre pays. D'autres ministères, comme celui en charge de la Promotion de la Femme, ont des centres de formation professionnelle. Nous pensons que pour avoir une vision globale et permettre de rationaliser et d'utiliser au maximum nos potentialités en matière de ressources humaines et matérielles, il va falloir avoir un maître d'œuvre qui est normalement le Ministère de la Formation Professionnelle. Cela éviterait d'avoir des redondances et une dispersion d'efforts. Et c'est ce qu'avait préconisé notre politique sectorielle adoptée en 2006.

**La formation et l'enseignement professionnels et techniques constituent un des leviers de développement. Cependant, au regard de la part du budget allouée à ce secteur, on ne peut pas ne pas s'interroger sur le niveau de volonté politique. Existe-t-il réellement une volonté politique ? N'y a-t-il pas une inadéquation entre les objectifs assignés à ce secteur et les moyens mis à sa disposition ?**

Je pense que le débat sur la place et l'importance de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique dans le développement d'un pays est désormais clair. Nul n'ignore le rôle de ce secteur dans le développement d'un pays. Et c'est un secteur qui demande beaucoup d'investissements et de moyens. Malheureusement pour notre pays, ce secteur est l'un des secteurs laissés pour compte. A titre illustratif, à peine 0,4% du budget national a été alloué à ce secteur pour cette année. Ceci est en deçà de ce qui peut permettre de promouvoir ce secteur. Malgré tout, la volonté politique y est, si on regarde le processus qui a abouti à la situation actuelle. En effet, en octobre 1998, nous étions encore un appendice de la direction des Enseignements Secondaires. Nous sommes passés dans la même année à une direction en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. En 2000, nous avons bénéficié de la création du Ministère en charge de la Formation Professionnelle et Technique, chargé de l'emploi des jeunes. Je pense que cela dénote d'une réelle volonté politique. Mais vous savez que les choses se passent graduellement. Et nous avons besoin de conforter, d'informer et de sensibiliser les autorités pour qu'elles prennent davantage conscience de l'importance et de la place de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques. Et c'est ce que nous faisons. Donc la volonté politique existe réellement. Récemment lors de la visite du Président du CSRD en France, il a été question de l'importance de la formation professionnelle. Elle constitue une priorité des priorités de notre pays. Vous savez que nous avons beaucoup de ressources minières et extractives. Nous avons aussi beaucoup de chantiers. Et tout ceci ne peut être mis en valeur sans une main d'œuvre qualifiée. D'où de plus en plus l'importance que doit avoir la formation professionnelle et technique. Et le gouvernement l'a très bien compris. C'est pour cela que je pense que nous allons avoir très bientôt les moyens de mettre en œuvre sa politique.



M. Tidjani Harouna Dembo

**En attendant, quelles sont les stratégies et les démarches que votre département ministériel développe pour inverser cette tendance, mobiliser les moyens et développer les compétences ?**

L'une de nos principales stratégies et démarches, c'est comme je l'ai dit, la sensibilisation. mener une sensibilisation pour que chacun puisse prendre conscience de l'importance et de la place de la formation professionnelle. Très souvent, ce secteur est sous-estimé. Or, on ne peut pas construire un pays en négligeant la formation professionnelle et technique. On a besoin de toutes les catégories de métiers pour bâtir un pays. En plus de la sensibilisation, nous avons élaboré une politique sectorielle. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre cette politique élaborée de manière consensuelle et qui a fait intervenir l'Etat dans toute sa représentativité. Elle a fixé les grands axes.

En fait, la formation professionnelle ne consiste plus seulement à satisfaire l'offre ou la demande. Il faut désormais bâtir les politiques en fonction de notre vision prospective de la main d'œuvre dont nous avons besoin pour appuyer le développement. Nous sommes entrain de faire participer les partenaires techniques et financiers à notre vision de la formation professionnelle et technique parce que le nerf de la guerre dans cette affaire, c'est le problème de financement. Vous ne pouvez pas comparer un lycée d'enseignement technologique à un lycée d'enseignement général en termes de coûts. Nous avons de grosses machines et du matériel lourd qui demandent beaucoup de fonds pour fonctionner. Notre pays ne peut pas mobiliser à lui seul ces fonds. C'est pourquoi nous cherchons à mobiliser les partenaires techniques et financiers pour qu'ils nous appuient. Nous sommes aussi entrain de chercher à mettre en place un mécanisme de financement, parce que tôt ou tard, l'appui des partenaires techniques et financiers va s'arrêter. C'est pourquoi, il faut, au niveau de l'Etat, trouver un dispositif qui nous permette de financer la formation professionnelle et technique. Nous pensons notamment à un fonds de financement. Nous avons déjà le fonds d'appui à la formation continue et à l'apprentissage. Ces fonds sont financés sur la base de la taxe d'apprentissage. Nous voudrions, par le biais d'autres mécanismes, renforcer ce fonds de manière à pouvoir prendre en charge le financement de la formation professionnelle et technique.

**Votre département a eu à mobiliser les partenaires techniques et financiers à l'occasion de la table ronde sur le financement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en 2008 ; quel est aujourd'hui l'état des lieux de ce partenariat ?**

Je rappelle d'abord par cette table ronde a eu lieu à la suite de l'élaboration de notre politique sectorielle. Elle a abouti à un programme de modernisation et de développement de l'enseignement technique. Beaucoup de partenaires ont effectivement exprimé leur disponibilité à nous accompagner. C'est le cas notamment de la coopération luxembourgeoise avec laquelle nous avons présentement repris le processus de la mise en place d'un projet dont la valeur équivaut à environ 17 milliards. Nous avons aussi

l'appui de l'Union Européenne qui nous a déjà appuyés dans le cadre du projet NIGETEC qui est devenu programme d'appui à la formation professionnelle continue. L'UE a accepté de nous accompagner. Nous avons un autre programme avec la BAD qui est aussi en bonne voie. Il y a aussi deux autres projets avec la BID qui concernent à la fois la formation professionnelle et l'alphabétisation. D'autres partenaires sont dans le processus ; c'est le cas de la coopération française à travers l'AFD. Par ailleurs, nous ne nous arrêtons pas à ces partenaires techniques et financiers. Nous pensons que la coopération sud-sud est très importante et pourra nous être d'un appui certain et capital. C'est ainsi que dès ma prise de fonctions, j'ai rencontré les ambassadeurs de certains pays voisins et amis. C'est le cas du Nigeria qui a eu à former la plupart de nos ingénieurs. Nous avons aussi rencontré la coopération algérienne qui nous a déjà construit le centre d'apprentissage professionnel de Zinder. Il y a aussi le Royaume du Maroc. Nous avons par ailleurs des contacts avec Cuba qui est très avancé dans le domaine de l'alphabétisation. Tous ces pays sont en avance sur nous. C'est pourquoi nous voulons nous inspirer de leurs démarches et les intégrer dans nos politiques. C'est dire que nous poursuivons la recherche pour une convergence des efforts. Nous ne nous limitons pas aux pays du Nord, la coopération Sud Sud est pour nous tout aussi importante.

**Votre département a désormais en charge l'alphabétisation. Comment faite-vous pour faire partager avec les partenaires le nouvel programme de votre ministère ?**

Je pense qu'il n'est pas difficile de faire partager aux partenaires cette nouvelle vision, cet ancrage de l'alphabétisation au niveau de la formation professionnelle. D'aucuns vont se poser la question de l'opportunité d'un tel attelage. Mais, voyez-vous, nous sommes dans un pays où 80% de la population est analphabète. Et la formation professionnelle doit répondre aux besoins de toute la population. Or, pour que cette population, majoritairement analphabète, puisse apporter sa contribution au développement du pays, elle a besoin d'être alphabétisée.

**En quoi l'alphabétisation apporte-t-elle un plus à la dynamique de développement ?**

L'alphabétisation permet l'exercice de la citoyenneté. Mais je pense que la finalité, c'est aussi d'être autonome, indépendant. Ceci passe nécessairement, après l'alphabétisation, par l'implication d'une formation professionnelle qui va permettre à ces populations de capitaliser l'alphabétisation qu'elles ont reçue. Nous pensons que le greffage de l'alphabétisation à la formation professionnelle est plus qu'opportun. Et déjà bien avant que ce volet ne vienne se greffer à notre département, nous avons entrepris des formations en direction de ces couches non alphabétisées, notamment les artisans. Si l'alphabétisation doit seulement à permettre de savoir lire, écrire et calculer, elle ne constitue pas une fin en soi. Elle doit surtout permettre aux citoyens d'améliorer leur cadre de vie. C'est en ce sens ce que nous préconisons que chaque projet prenne désormais en compte l'aspect alphabétisation. Je note ici l'importance de l'introduction de nos langues nationales comme véhicules pouvant accélérer le processus d'apprentissage. Nous l'avons vu avec quelques expériences, notamment avec l'initiative qui a consisté à prendre des enfants qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et dont l'âge se situe entre 9 et 18 ans. Après neuf (9) mois, ces enfants rejoignent le dispositif formel dans les classes de CP et CE2. C'est dire que l'enseignement constitue le pivot dans tout système d'apprentissage. Vous avez beau avoir des classes avec tous les équipements nécessaires, si la ressource humaine n'est pas de qualité, vous n'obtiendrez pas de bons résultats. C'est pourquoi, on a besoin d'enseignants bien formés puisqu'ils ont un rôle essentiel dans le processus.

Eih. Zakari A. Gado/ONEP

L'air du temps

## La fête et ses lendemains

Depuis hier, la communauté musulmane bouge au rythme de la fête du Ramadan. Hier, dans la matinée, ce sont de longues files de fidèles qui ont pris d'assaut les lieux consacrés à la traditionnelle prière de l'aïd. Peu après, les festivités se sont poursuivies avec le partage du repas de fête pour lequel les plus jeunes ne tarissent jamais d'enthousiasme. Il faut dire que pour ces derniers, cette ébauche de solidarité couvre un business bien payant. Chaque plat livré chez la grand-mère ou une tante est récompensé par un cadeau de bonne fête en espèces sonnantes et trébuchantes, ou même en billets craquants. Ceci explique pourquoi les bambins sont toujours prêts à partir quand il s'agit de livrer un plat chez les parents ou chez les voisins. Les plus dégourdis se retrouvent à la fin de la journée avec une cagnotte bien garnie de pièces pour les uns, et de liasses pour les plus chanceux. Pour les adolescents, l'atmosphère a été des plus vivaces. Dès la veille de fête, les vieilles habitudes refont surface. Comme pour respecter une certaine tradition, le vacarme des veillées nocturnes se répand dans tous les coins de rue : fada de thé par-ci, partie de "tiébé" par-là, le tout dans une ambiance bon enfant. Mais c'est surtout chez les plus grands que les démons sont totalement libérés. En effet, certains ambianciers n'hésitent pas à franchir le rubicond en laissant libre cours à toutes les extravagances difficilement contenues durant le mois de Ramadan. Comme pour se rattraper sur le temps de pleine dévotion, certains se sont jetés sans trop tarder sur les chemins tortueux conduisant dans les bistrotis, boîtes de nuit et autres lieux de distraction où la boisson a coulé à flots. Une vraie nuit de folie !... Et le matin, la réalité s'affiche dans toute sa nudité. Il faut revenir sur terre pour gérer le quotidien. Pour les chefs de famille qui se sont endettés ou qui ont dilapidé leur économie, les ennuis commencent déjà. Pour les jeûneurs ayant passé tout le mois à braver la soif, la faim et toutes sortes de tentations, ce tournant s'apparente à l'apprentissage d'une vie nouvelle. Les habitudes alimentaires étant totalement bouleversées, les premiers jours de l'après Ramadan sont généralement chargés d'angoisse et d'étourderie. En un mot, on réapprend à renouer avec la vie normale, et avec elle, son cortège de contingences.

Assane Soumana

## C'est-arrivé

### Le médecin traitant demande qu'une femme pesant 200 kg soit hospitalisée.

Elle habite au premier étage et, compte tenu de sa corpulence, le seul moyen pour la sortir de son appartement a été de la faire évacuer par la fenêtre, selon Le Progrès. Ce sont donc les pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux qui se sont chargés d'employer des moyens importants pour réaliser cette opération. Ils étaient douze. Ils ont installé un palan et une poulie sur le balcon, afin de sortir la dame par la porte balcon pour la déposer ensuite sur une civière, décrit Le Progrès. Il s'agit d'une mère de famille d'une cinquantaine d'années qui devrait déménager prochainement dans un appartement qui est situé au rez-de-chaussée ce qui devrait éviter - en cas de besoin - ce genre de souci à l'avenir.

## Entre nous

Les habitants de la capitale, déjà traumatisés par la recrudescence des accidents de la circulation, assistent maintenant impuissants à la recrudescence des accidents avec délit de fuite. Dès qu'un accident survient sans aucun témoin, le fautif prend la poudre d'escampette et laisse le blessé à son sort. Entre nous, ce délit de fuite, qui est aussi un délit de non assistance à personne en danger, doit être requalifié, car plus qu'un délit, c'est un crime abominable qui dénote un grand manque d'humanisme de la part des auteurs.

## Faits divers

### Passionné des armes à feu, il possédait tout un arsenal

Un homme qui possédait chez lui tout un arsenal d'armes militaires a déclaré qu'il s'agissait simplement d'un hobby. Lorsque la police a effectué un raid chez Graham Lane, ses voisins n'en ont pas cru leurs yeux. En effet ils savaient que l'électricien de 65 ans avait une passion pour les armes mais ils ne s'attendaient pas à voir sortir un tel arsenal : grenades, lance roquettes, missiles, et même un canon. 15 officiers et 9 véhicules de police ont ainsi dû être impliqués pour saisir toutes les armes. M. Lane, qui a été arrêté pour possession illégale d'armes à feu, a expliqué que certaines armes étaient simplement utilisées lors de reconstitutions et qu'il possédait des permis pour toutes celles trouvées chez lui. "Je n'ai rien à cacher. Je prends part à des reconstitutions historiques. Toutes mes armes sont détenues

légalement et avec permis excepté pour celles qui n'en ont pas besoin. (...) vous pouvez acheter ce genre de chose partout, chez un antiquaire ou un revendeur d'armes sur Internet", a expliqué M. Lane. Ce dernier, qui a été relâché sous caution, espère que les charges contre lui tomberont rapidement. La police quant à elle a déclaré avoir effectué le raid après avoir reçu une information mais n'a évidemment pas divulgué le nom de l'informateur.

(Zigonet)

### Au Pérou, du chat au menu d'un festival

Fin septembre, au sud de Lima sera organisé un festival culturel et gastronomique... un peu particulier. Il s'agit de la fête de Sainte Ephigénie, sainte noire, également baptisée "fête du chat" relate Les Echos. C'est vraiment sa fête ! Lors de ce festival, qui se tient à

La Quebrada de San Luis, sur la côte sud à 130 km de Lima et qui est organisé dans une communauté afro-péruvienne, le menu principal est constitué de chat cuisiné de différentes façons : en ragout, en grillade ou fricassé...

**Des associations s'insurgent**  
Mme Martinez de l'ONG "Animaux libérés de la cruauté et de l'oppression" (ALCO) martèle: "Comment est-il possible qu'en plein XXIe siècle se commettent de telles sauvageries avec l'aval des autorités ?" rapportent Les Echos.

D'autres associations péruviennes et étrangères de défense des animaux se sont émues et l'organisation Grupo Caba a même saisi l'ambassade du Pérou à propos de cet "acte repoussant"

Pour leur défense, les organisateurs précisent que les chats "cuisinés" ne sont pas des chats de compagnie, mais élevés spécialement pour l'évènement ! Voilà qui change tout en effet! Considérez-vous que ces fêtes traditionnelles où des animaux sont tués, taureaux, coqs, etc.. et maintenant chats, doivent être interdites ?

(LePost)

### Corée du Sud : une femme obtient son permis de conduire après 960 tentatives

Une femme âgée aujourd'hui de 69 ans a enfin réussi à obtenir son permis de conduire et cela au bout de 960 tentatives.

Cha Sa-soon tente d'obtenir le fameux sésame depuis avril 2005, date à laquelle elle a passé l'examen du permis de conduire pour la première fois. Depuis, elle a tenté l'examen pas moins de 960 fois, le passant même cinq fois par semaine, sans succès. Aujourd'hui, à 69 ans, elle a enfin obtenu son permis et le moniteur confie au Telegraph : "Quand elle a enfin réussi, nous sommes tous allés la féliciter et nous lui avons offert des fleurs." Et Cha Sa-soon d'émettre aujourd'hui le souhait d'emmener en voiture ses petits-enfants au zoo.

(Zigonet)

## Initiatives

### Souley Madio, réparateur de motos

## Un capital d'expériences dans la mécanique moto

Des motos de diverses marques disposées çà et là, des vrombissements de moteurs à échappement libre, des coups de klaxon, des bruits assourdissants de métal qui s'entrechoquent. Telle est l'ambiance qui règne au garage de Souley Madio, en ce matin nuageux d'août 2010, où lui et ses apprentis s'activent à faire démarrer des engins à deux roues dont certains sont devenus presque des épaves. Souley Madio, 38 ans, qui dirige son atelier d'une main de maître, s'est lancé dans l'apprentissage de la mécanique auto juste après la classe de CM2. C'était une passion pour lui, mais aussi un moyen de gagner sa vie car Souley, comme beaucoup de jeunes Nigériens, a vite compris qu'à défaut de poursuivre de longues études, il faut nécessairement s'adonner à une activité génératrice de revenus pour ne pas rester à la traîne de

ses congénères et sombrer dans la délinquance. "C'est un ami, apprenti dans un garage de réparation de motos à Say, qui m'avait incité à embrasser le métier. Au début, je ne faisais que des bricolages comme monter les chaînes et les échappements; à la longue, je me suis fait la main, et je pouvais faire des réparations de toutes sortes". En effet, après de longues années d'apprentissage, Souley Madio s'installe finalement à son propre compte ici à Niamey, en ouvrant un garage au Rond point Rive Droite, en face de la station Tamoi. Aujourd'hui, après près de 22



Souley Madio à l'oeuvre

ans d'exercice, le garage marche bien avec ses trois apprentis - employés, payés en fonction des prestations fournies. Et Souley s'acquitte régulièrement de ses impôts. La clientèle est fluctuante. S'agissant des difficultés, Souley souligne que la mécanique est un métier qui requiert de la patience et du courage, car parfois, on peut avoir à faire à certains clients qui n'honorent

pas leurs engagements ou qui peuvent vous manquer d'égards. Par contre, "il m'arrive d'avoir des clients qui, s'ils sont satisfaits de mes services, me laissent un pourboire ; il y a aussi des clients qui ne discutent pas les prix, pourvu que la réparation soit parfaitement réussie.

Souley se dit fier de son travail. "Si j'arrive aujourd'hui à subvenir à mes besoins, c'est bien grâce à ce métier qui paie bien et qui contribue à la résorption du chômage ; car chaque jour, le nombre des motos ne fait que s'accroître à Niamey. J'exhorte donc mes jeunes frères Nigériens à s'armer de courage pour s'investir dans les petits métiers qui ne manquent pas", conclut-il.

Seiny Seydou Zakaria

## Air Transport

Les maîtres de l'hospitalité

Voyagez en toute assurance dans le confort, la sécurité et l'hospitalité.

Avec Air Transport, le transport a toujours

été un plaisir et un reconfort.

Tél : 20 74 36 50



**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (La Commission)**  
**PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA (PAES)**  
 N° du PROJET : P- Z1 - IAD - 002 N° du DON : 2100155007376

## APPEL A CANDIDATURES

**AU FINANCEMENT DE BOURSES D'EXCELLENCE DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA EDITION 2010-2011**



1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les Pays de l'UEMOA et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le financement de bourses d'excellence.

2. L'octroi de ces bourses d'excellence a pour objectifs :

(i) de renforcer les partenariats interuniversitaires dans l'espace UEMOA, à travers la formation des bénéficiaires ;

(ii) d'encourager les candidats aspirant à la profession d'enseignant, afin de contribuer au renouvellement du corps enseignant dans les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'UEMOA ;

(iii) d'améliorer à terme, l'accès des femmes aux postes d'enseignants et de décision.

3. Les thématiques de recherche à privilégier concernent essentiellement les domaines d'intervention prioritaires de l'Union portant sur les questions suivantes :

- la gestion et la protection de l'environnement ;
- les questions énergétiques et minières, notamment les énergies renouvelables ;
- l'élevage, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la transformation alimentaire ;
- la maîtrise de l'eau ;
- l'amélioration des ressources humaines et les questions sociales ;
- l'accès des femmes aux facteurs de production et aux opportunités d'emploi ;
- la santé des populations et le VIH/SIDA ;
- les questions industrielles et de l'entreprise ;
- le développement durable ;
- le développement social ;
- les infrastructures économiques.

4. Le présent appel à candidatures vise à sélectionner les candidats qui se verront attribué par le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA, un financement destiné à soutenir des activités de formation et de recherche, dans des domaines novateurs.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

5. Le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA financera pendant la durée restante du projet, cinq (5) bourses d'excellence par an dans chacun des huit pays de l'UEMOA. Ces bourses sont octroyées, pour un montant maximum de cinq (05) millions FCFA par bénéficiaire et par an, à des étudiants méritants en phase d'entreprendre des études et des recherches de niveau master, diplôme d'études approfondies ou doctoral afin de leur permettre de conduire des travaux de mémoires et thèses de qualité, ou à des enseignants-chercheurs en phase d'entreprendre des recherches postdoctorales ou de passer des concours d'agrégation.

Ces bourses sont octroyées aux récipiendaires pour une durée de douze (12) mois sous forme de subventions, et servent au financement des frais de formation et de recherche, à l'acquisition d'équipements informatiques et didactiques, à l'assurance maladie, aux frais de subsistance et de transport, (pour les candidats postulant dans le cadre de la recherche) ou de leurs frais de transport, de subsistance et d'inscription aux programmes de formations (pour les candidats aux concours d'agrégation du CAMES).

6. Les candidats qui souhaitent bénéficier d'une bourse d'excellence doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre ressortissant d'un des huit (8) états membres de l'UEMOA ;
- Être régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (public, communautaire ou privé), en année de master, de diplôme d'études approfondies ou en fin de thèse de doctorat ;
- Etre enseignant et/ou chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur (public, communautaire ou privé) et respecter le délai minimum d'une année écoulée entre l'obtention de sa thèse et le dépôt de son dossier de candidature (la priorité

sera accordée aux postulants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur implantées sur le territoire de l'Union) ;

- Etre âgé de 40 ans maximum pour les étudiants, et de 45 ans maximum pour les enseignants-chercheurs ;

- Inscrire sa thématique de recherche dans le champ des domaines prioritaires de l'UEMOA définis par le comité de pilotage du projet (et précisés dans l'appel à candidatures émis par la Commission de l'UEMOA) ;

- Produire l'ensemble des pièces demandées dans l'appel à candidatures ;

- Déposer ou adresser le dossier de candidature dûment rempli et constitué, dans les délais impartis, à la Commission de l'UEMOA ;

- Déclarer sur l'honneur toute source de financement autre que celle demandée au Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA.

7. Toutes les personnes intéressées à faire acte de candidature doivent fournir les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature au financement d'une bourse d'excellence dûment rempli,
- L'engagement du candidat à respecter les conditions d'octroi des bourses,
- Un curriculum vitae actualisé détaillant l'ensemble du cursus universitaire,
- Une copie légalisée du dernier diplôme obtenu, ou à défaut le relevé de notes.

**a) Pour les candidats à un mémoire ou à une thèse de doctorat, les pièces complémentaires suivantes sont exigées :**

- Un descriptif détaillé du sujet de thèse ou d'agrégation,
- Un projet de recherche (Document présentant une description claire du plan de travail et des principales étapes des travaux de recherche sur toute la durée prévue de ces travaux) ;
- Une copie de l'attestation d'inscription ou de la carte d'étudiant pour l'année en cours ;
- Une attestation d'accord du directeur de mémoire ou de thèse.

**b) Pour les candidats au concours d'agrégation, les pièces complémentaires suivantes sont exigées :**

- L'attestation d'accord de l'établissement d'origine du candidat,
- L'attestation d'accord de l'encadreur.

8. Les candidats intéressés sont invités à télécharger et renseigner le **Formulaire de candidature au financement d'une bourse d'excellence** sur le site Internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : <http://www.uemoa.int> **Section Recrutement**

Ce formulaire doit être soigneusement rempli par chaque candidat au financement de bourse d'excellence et parvenir à la Commission de l'UEMOA dans le délai imparti.

9. Les dossiers de candidature devront être déposés au service courrier de la Commission de l'UEMOA ou parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 15 octobre 2010 à 16 heures**, sous pli fermé et porter expressément la mention « **Candidatures au financement des bourses d'excellence dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA - Edition 2010/2011** » :

**A l'attention de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Enseignement dans les pays de l'UEMOA**

**La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine  
 Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA  
 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
 01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
 Tel: (226) 50 31 88 73 à 76  
 Fax : (226) 50 31 88 72**

**NB :** Les dossiers qui parviendront après expiration du délai mentionné ci-dessus ne seront pas recevables



**PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA (PAES)**  
**N° DU PROJET : P- Z1 - IAD - 002 - N° DU DON : 2100155007376**  
**APPEL A CANDIDATURES**  
**POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU**  
**PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA**  
**EDITION 2010-2011**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les Pays de l'UEMOA et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le financement des travaux de recherche.

2. Un fonds compétitif a été mis en place pour le financement des travaux de recherche, sous forme de subvention, pendant la durée du projet, au profit des équipes pluridisciplinaires d'enseignants chercheurs ayant présenté des projets de recherche jugés de qualité technique supérieure et innovante dans les domaines prioritaires de développement. Ce fonds compétitif permettra de financer des projets de recherche interdisciplinaires et régionaux, menés par les enseignants chercheurs, favorisant ainsi l'intégration entre les pays de la sous-région.

3. L'accent sera mis sur la recherche action et les sujets d'intérêt majeur tels que :

- la gestion et la protection de l'environnement ;
- les questions énergétiques et minières, notamment les énergies renouvelables ;
- l'élevage, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la transformation alimentaire ;
- la maîtrise de l'eau ;
- l'amélioration des ressources humaines et les questions sociales ;
- l'accès des femmes aux facteurs de production et aux opportunités d'emploi ;
- la santé des populations et le VIH/SIDA ;
- les questions industrielles et de l'entreprise ;
- le développement durable ;
- Le développement social ;
- Les infrastructures économiques.

4. Les résultats des travaux de recherche ayant été financés par ce fonds seront publiés afin de favoriser le rayonnement des universités de l'espace UEMOA par leur participation à la création et à la diffusion du savoir, ce qui contribuera à stimuler l'excellence en leur sein.

5. Le présent appel à candidatures vise à sélectionner les équipes pluridisciplinaires d'enseignants chercheurs bénéficiaires de ce projet. Celles-ci se verront attribué par le projet, un financement destiné à soutenir des activités de recherche.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

6. Le montant maximum des subventions à octroyer par le fonds compétitif dans le cadre du financement des projets de recherche est de 30 millions de FCFA par projet. La subvention ne peut servir à couvrir des dépenses de fonctionnement de l'institution de tutelle. Les frais de gestion par l'institution de tutelle doivent être prévus et ne sauraient dépasser 10% du financement.

7. Pourront participer à la sélection pour bénéficier du financement, les équipes pluridisciplinaires d'enseignants chercheurs opérant dans les Universités, facultés, grandes écoles, instituts, laboratoires, groupes et réseaux de recherche... ayant pour champ d'intervention les pays membres de l'UEMOA.

8. Les différentes étapes du processus de sélection des projets de recherche à financer se présentent comme suit :

- Présélection des dossiers de soumission de projets ;
- Evaluation scientifique et technique des dossiers de soumission de projets ;
- Classement et sélection finale des dossiers de soumission de projets à financer ;
- Approbation des dossiers de soumission de projets sélectionnés pour financement ;
- Information des bénéficiaires.

Les observations et commentaires du Comité scientifique sont communiqués au porteur de projet sélectionné pour prise en compte ; cette

dernière conditionne la sélection définitive du projet.

9. La sélection sera conduite par un comité de pilotage qui s'appuiera sur un comité scientifique et de comités ad hoc sur la base des critères suivants :

- La pertinence du thème de recherche proposé et de ses retombées pour les pays membres de l'UEMOA (utilité sociale, pédagogique, économique, ...) ;
- L'intérêt du thème pour le monde scientifique (institutions nationales ou régionales) ;
- La qualité scientifique du dossier (sur la base des résultats de l'évaluation scientifique et technique effectuée par les comités ad hoc) ;
- L'opportunité de l'étude pour le renforcement des partenariats interuniversitaires dans l'Espace UEMOA (à qualité égale, priorité sera donnée aux recherches en co-tutelle, co-direction ou en réseaux, ainsi qu'à celle axées sur la pluridisciplinarité ou la transdisciplinarité) ;
- La contribution de la recherche à l'amélioration du corps de connaissance dans le domaine et le thème étudiés ;
- La qualité de l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet ;
- La qualité du plan d'exécution du projet ;
- Le caractère approprié du montant et de la nature (éligibilité) des dépenses constitutives du budget proposé par rapport aux actions envisagées dans le cadre de la recherche ;
- La qualité du plan de dissémination et d'application des résultats de la recherche par les utilisateurs.

Les critères d'évaluation des projets de recherche sont présentés dans l'Annexe A.

10. Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une fiche d'identification du projet ;
- Une fiche d'identification du Coordonnateur du projet ;
- Une fiche de renseignements administratifs des structures de tutelle ou partenaires ;
- Une fiche de présentation du projet de recherche, selon le modèle joint en Annexe E.

Les candidats intéressés sont invités à télécharger et renseigner ces quatre (4) fiches sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : <http://www.uemoa.int> **Section Recrutement**

L'ensemble de ces fiches doivent être soigneusement remplies par chaque candidat au financement de projets de recherche et parvenir à la Commission de l'UEMOA dans le délai imparti.

11. Les dossiers complets de candidature devront être déposés au service courrier de la Commission de l'UEMOA ou parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **2 Novembre 2010 à 16 heures, sous pli fermé et porter expressément la mention « Candidatures au financement des travaux de recherche dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA -Edition 2010/2011 »** :

**A l'attention de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA (PAES)**  
**La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**

**380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO**  
**01 BP 543 Ouagadougou 01**  
**Tel : (226) 50 31 88 73 à 76**  
**Fax : (226) 50 31 88 72**

**NB :** Les dossiers qui parviendront après expiration du délai mentionné ci-dessus ne seront pas recevables.



## Avis d'appel d'offres

**L'ONG VIE KANDE NI BAYRA** lance un appel d'offres pour les travaux de construction de salles de classe et de blocs de latrines en matériaux définitifs dans la Région de Tillabéry (Département de Téra). Les travaux sont regroupés en un seul lot dont le détail suit :

- Construction d'un bloc de deux (2) salles de classe à l'école primaire de **DAR ES SALAM** à 42 Km au Sud de Téra (dans la Commune de Diagourou);

- Construction d'un bloc de deux (2) salles de classe à l'école primaire de **Morbaka** à 5 Km au nord-ouest de Téra (Commune de Téra);

- Construction de deux (2) blocs séparés de latrines à l'école primaire de **DAR ES SALAM** à 42 Km au Sud de Téra (dans la Commune de Diagourou);

- Construction de deux (2) blocs séparés de latrines à l'école primaire de **Morbaka** à 5 Km au nord-ouest de Téra (Commune de Téra);

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les soumissionnaires titulaires d'agrément national en bâtiment et enregistrés dans les régions de Tillabéry ou Niamey.

### 1. FINANCEMENT :

Les travaux à exécuter sont financés par OXFAM Grande Bretagne

### 2. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier d'appel d'offres établi en langue française peut être consulté et/ou acheté à l'adresse suivante : ONG VIE KANDE NI BAYRA, Tél. : 20 75 25 60, ou à l'antenne de l'ONG VIE Kande Ni Bayra à Téra, en face de

la Direction de l'Agriculture, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Les offres devront être valides pour une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date d'ouverture des plis et doivent être accompagnés d'une caution de soumission exclusivement bancaire d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA.

### 3. REMISE DES OFFRES :

Les offres rédigées en langue française et en trois (3) exemplaires (original +2 copies) , devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception ou être remises en mains propres contre récépissé au nom de : **ONG VIE KANDE NI BAYRA**

Et portera la mention " Appel d'offres N°.....pour la construction de salles de classe " à n'ouvrir qu'en commission.

Dans le cas où l'offre serait envoyée par pli recommandé, les soumissionnaires sont tenus de communiquer par télex, fax ou tout moyen approprié en mentionnant les références de l'envoi (lieu, date et n°, etc....);

Les offres doivent parvenir **au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010 à 9 heures précises au siège de l'ONG VIE KANDE NI BAYRA sis à Niamey au quartier Yantala Haut, Avenue de TIGUIDDIT**

### 4. OUVERTURE DES OFFRES :

L'ouverture des offres aura lieu **le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010 à 10 heures 30 minutes, dans les locaux de OXFAM GB sis à Niamey au quartier plateau**, et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.



## Marchés Publics

République du Niger  
Région de Maradi  
Commune Urbaine Maradi I

### Avis d'Appel d'Offres A. A. O N° 00 1/2010/Com. 1

Date: 27 Août 2010.

1. La Commune Urbaine Maradi I a obtenu un financement du Programme d'Action Communautaire (PAC II) pour financer le coût des travaux de construction de son siège.

2. La Commune Urbaine Maradi I a confié au bureau d'études ECAUTEC l'étude desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces travaux, la Commune Urbaine Maradi I lance un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux repartis en un seul lot, à savoir :

#### TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE URBAINE MARADI 1

4. le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables ou peut être acheté à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010, auprès de la Commune Urbaine de Maradi 1 moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100 000 F CFA

5. Toutes les entreprises nigériennes de catégorie II et plus du classement du Ministère chargé de la Construction de bâtiments et des Travaux publics, et le groupement volontaire de ces catégories d'entreprises, sont autorisées à acheter le dossier d'Appel d'Offres.

6. les offres devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date de soumission et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 3% du montant de l'offre et doivent être remises à la Commune Urbaine Maradi 1 au plus tard le **jeudi 30 septembre 2010 à 9 heures**.

7. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 10 heures dans les locaux de la Commune Urbaine Maradi I, située au quartier Bouzou Dan Zambadi.

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST  
AFRICAIN (La Commission)  
PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA (PAES)  
N° DU PROJET : P- Z1 - IAD - 002  
N° DU DON : 2100155007376

## APPEL A CANDIDATURES

AU FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION D'ENSEIGNANTS CHERCHEURS DE L'ESPACE UEMOA A DES COLLOQUES  
ET D'AUTRES RENCONTRES INTERNATIONALES ET SOUS-REGIONALES DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI A  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA  
EDITION 2010-2011



1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les Pays de l'UEMOA et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer la participation d'enseignants chercheurs de l'espace UEMOA à des colloques et d'autres rencontres internationales et sous-régionales.

2. Le financement de ces participations aura pour objectif de :

(i) favoriser la création et la diffusion du savoir d'une part ;

(ii) valoriser les travaux de recherche financés ou non par le fonds compétitif mis en place dans le cadre de la composante « Appui à la recherche universitaire » de son programme d'action ;

(iii) générer des revenus dont une partie servira à réalimenter le fonds ;

(iv) assurer la pérennisation du fonds compétitif.

3. Les bénéficiaires de ces financements seront retenus sur la base de critères touchant à la pertinence et à la valeur ajoutée de leurs travaux ainsi qu'aux possibilités de valorisation de ces recherches par d'éventuels utilisateurs.

4. Les domaines de recherche à privilégier concernent essentiellement les domaines d'intervention prioritaires de l'Union portant sur les questions suivantes:

- la gestion et la protection de l'environnement ;
- les questions énergétiques et minières, notamment les énergies renouvelables;
- Modalités financières de participation (frais de participation, prise en charge hébergement et/ou restauration, ...);
- Le résumé de la communication scientifique qui sera présentée par le requérant;
- La note d'acceptation de la communication par les organisateurs du colloque.

7. Les critères de sélection des dossiers sont les suivants :

Le Comité scientifique effectue une sélection définitive des dossiers de candidatures à financer sur la base d'un ensemble de critères spécifiques artic-

ulés autour des points suivants :

- la pertinence et la valeur ajoutée des travaux réalisés ;
- la qualité des résultats obtenus (qui aura déjà fait l'objet d'une évaluation finale par les comités ad hoc d'évaluation constitués par le comité scientifique, que les projets aient été financés ou pas par le PAES) ;
- la concordance entre les objectifs et le champ de couverture du colloque, et le thème des travaux de recherches menés.

8. A la fin de sa participation au colloque, le bénéficiaire du financement effectue un compte rendu écrit à l'attention de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA dans lequel il met en évidence les effets positifs de sa participation ainsi que les éventuels contacts et/ou engagements financiers obtenus durant son déroulement.

9. Les dossiers complets de candidature devront être déposés au service courrier de la Commission de l'UEMOA ou parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 2 novembre 2010 à 16 heures**, sous pli fermé et porter expressément la mention «**Candidatures au financement de la participation d'enseignants chercheurs de l'espace UEMOA à des colloques et autres rencontres internationales et sous-régionales dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA** Edition 2010/2011 :

**A l'attention de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA (PAES)**

**La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**

**380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO**

**01 BP 543 Ouagadougou 01**

**Tel : (226) 50 31 88 73 à 76**

**Fax : (226) 50 31 88 72**

**NB** : Les dossiers qui parviendront après expiration du délai mentionné ci-dessus ne seront pas recevables.



Promesse tenue : les prix baissent pour toutes vos communications !



**100** F/min

**2,5** F/sec

Zain ➔ Zain

**Baisse du tarif Zain vers Zain.**

Les appels Zain vers Zain sont désormais facturés à **100 francs la minute** ou **2,5 francs la seconde**, au lieu de 125 francs ou 3 francs respectivement à la minute ou à la seconde.

**Baisse du tarif Zain vers les autres réseaux.**

Les appels Zain vers les autres réseaux sont désormais facturés à **130 francs la minute** ou **3,5 francs la seconde**, au lieu de 195 francs ou 5 francs respectivement à la minute ou à la seconde.

**Offre Nakou Ne**

Les clients continueront à bénéficier des réductions allant jusqu'à **99%** grâce à Nakou Ne, non seulement sur les appels vers Zain mais aussi vers les autres réseaux.

[www.zain.com](http://www.zain.com)

Un Monde Merveilleux

Arlit, la cité minière

# Entre villas

Par Moutari Souley Onep, Tahoua/Agadez

L'exploitation de l'uranium dans le désert nigérien depuis une quarantaine d'années n'a pas seulement permis le développement de l'industrie nucléaire en France. L'activité minière dans les deux mines de la Somaïr et de la Cominak, qui ont pendant longtemps fourni l'essentiel de l'uranium utilisé en France comme combustible dans les centrales de production d'électricité et des armes nucléaires, a été aussi à l'origine de la création d'Arlit. Une ville dont les contrastes surprennent plus d'un.

## Une ville pleine de contrastes

Arlit est l'exemple type d'une ville minière. La ville, devenue aujourd'hui la commune urbaine d'Arlit, s'est en effet développée à la suite de la découverte, dans cette partie du nord Niger, des gisements d'uranium qui seront exploités à partir de 1969 par la société Société des Mines de l'Air (SOMAÏR), puis la Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK) en 1978.

La commune urbaine d'Arlit, qui compte une population estimée à 83.227 habitants sur la base du dernier recensement effectué en 2001, est située dans le désert du Sahara à 1150 km de Niamey. Deux parties composent cette ville. Le camp de la cité d'Akokan qui abrite les ouvriers et les cadres de la société Cominak distant de 6 kilomètres de celui de la Somaïr abritant les agents de cette société du même nom. A ces deux camps, se sont juxtaposées des habitations qui forment la partie induite de la ville. Dans son ensemble, la ville présente un double aspect : en même temps qu'elle est l'illustration d'une ville minière, Arlit offre l'image contrastée des villes africaines. Le contraste est d'abord remarquable au niveau des habitations. Que ce soit entre les habitations des camps même, ou entre celles des camps et de la partie induite.

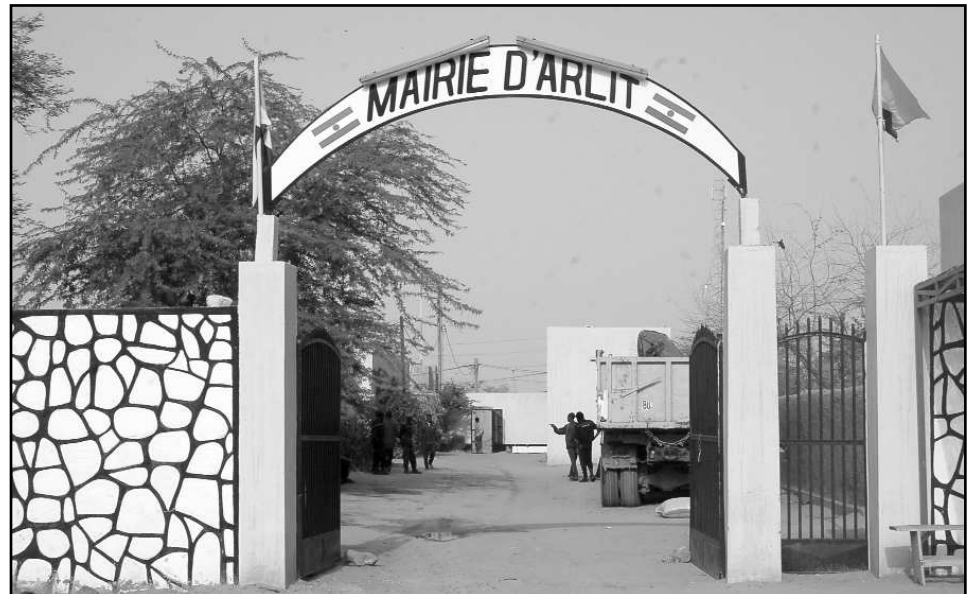
Dans les camps où sont logés les agents des sociétés, la différence est remarquable entre les habitations en conglo-mé- ra du genre HLM des ouvriers et celles des cadres qui vivent dans des villas cosues, les unes plus belles que les autres.

A la cité Akokan par exemple, les villas ceinturées par des arbres créent un envi-

ronnement qui fait oublier parfois la rigueur du milieu désertique. Dans l'ensemble, ces cités constituent un cadre de vie assez luxueux et attrayant. Infrastructures scolaires, hôpitaux, restaurants, bars, esplanades pour les concerts, tout ce qu'il faut pour rendre les soirées agréables pour ceux qui en ont le temps. Le temps est en effet très précieux ici. Même s'ils le souhaitent, les agents

de ces sociétés minières ne pourraient pas tous se retrouver sur les pistes de danse du "Cercle des cadres" et se trémousser au son de la musique de Guez Band, l'orchestre de la Cominak. Au moment où certains ouvriers descendent le soir, d'autres doivent les relever. Les usines doivent continuer à tourner. C'est à ce prix que les centrales qui produisent l'énergie électrique en France et l'industrie nucléaire fonctionnent.

La vie des agents des sociétés minières est réglée suivant le rythme des usines. Adam, un jeune ouvrier qui vient d'intégrer la Somaïr, s'habitue à ce rythme. Son père, un ancien ouvrier de la même société, avait lui aussi suivi le même rythme pendant près de 20 ans avant de prendre sa retraite et de s'installer dans la partie induite de la ville. Aujourd'hui, c'est le fils qui réside dans le camp des ouvriers de la Somaïr. Mais, comme le fait remarquer le jeune homme, le camp dont les maisons ont vieilli ne présente plus le même confort qu'au moment où il y vivait avec ses parents. Mais le contraste et le paradoxe sont beaucoup plus saisissants quand on compare l'environnement et l'ambiance des cités des agents des sociétés minières avec la situation de la partie induite de la ville. C'est cette partie de la ville que l'on découvre d'abord en se rentrant à Arlit. Ici, le voyageur qui découvre Arlit pour la première fois risque la surprise. Cette partie de la ville offre en effet un visage qui contraste énormément avec la renommée d'Arlit qui lui a valu le surnom de "petit Paris". Un nom qui ne seyait peut être à la ville qu'à une autre époque, celle d'avant le développement qu'a connu aujourd'hui



Une vue de la Mairie d'Arlit

Kader Amadou/ONEP

re. C'est quasiment le même décor à Akokan, le camp des agents de la Cominak. Ici également, la population a afflué à l'ouverture de la mine à partir de 1978. Les cases ou "Boukoki" et les autres maisons en banco ont poussé aux alentours du camp.

A l'opposé des travailleurs des mines qui ont un revenu acceptable et vivent dans un certain confort, ainsi que des agents de l'Etat, la grande partie de la population d'Arlit vit dans l'extrême pauvreté. Cette population, dont la grande partie n'a pas de véritable activité, vit en effet dans des taudis. En dehors de ceux qui exercent dans le commerce, et des rares personnes qui ont réussi dans l'entrepreneuriat, la plus importante partie de cette population, qui espérait trouver un Eldorado dans la ville d'Arlit, vit d'activités de subsistance. Les uns sont employés comme domestiques chez les travailleurs des mines. D'autres, les plus chanceux, arrivent à trouver un emploi temporaire dans les entreprises locales.

Le décor, en ce qui concerne les ruelles de la ville, est presque partout le même. Aucune voie bitumée dans la ville. Même les deux cités minières ne sont reliées que par une piste. Que ce soit dans la cité Akokan, de la Somaïr ou dans le reste de la ville, l'on vit et circule dans la poussière rouge que soulèvent les véhicules. Cette image de la cité minière a surpris, voire déçu, plus d'un visiteur. "En 2009, quand je découvrais Arlit pour la première fois, j'ai été découragé dès l'entrée de la ville", raconte Oumarou, un jeune fonctionnaire affecté dans un service de cette cité minière dont il avait tellement entendu parler depuis son enfance. La réalité d'Arlit, telle qu'il l'a découverte, n'a pas laissé indifférent le préfet du département qui ne cache pas aussi sa surprise. "De petit Paris, il n'en est rien. J'étais dépassé de trouver la préfecture sans clôture, la ville sans tribune officielle ni hôtel digne de ce nom", indique le Capitaine Seydou Oumarou. Un problème auquel l'officier et l'administrateur délégué d'Arlit ont rapidement trouvé de solution en faisant construire un mur de clôture pour la préfecture, une tribune officielle en lieu et place du hangar qui en faisait office.

## "Pas d'antagonisme, pas de progrès"

Cette situation d'Arlit constitue le repoussoir de la société civile locale. Cette struc-

ture qui a vu le jour il y a une dizaine d'années, et qui regroupe des ONG, des syndicats et des associations, s'est donné pour objectif la défense des intérêts des populations d'Arlit, face aux sociétés qui mènent des activités dans le département. "Désormais, nous entendons amener toutes les sociétés qui vont mener des activités ici à prendre en compte les questions environnementales et de développement", explique le secrétaire général de la coordination de la société civile d'Arlit, M. Mamar Illatou. "Rien n'a été fait pour le développement. Il n'y a que des actions timides, alors que les sociétés minières exploitent l'uranium dans cette partie du Niger, depuis une quarantaine d'années. Pendant ce temps, les populations vivent dans la pauvreté et subissent les effets de la radioactivité. Tous les projets de développement qu'initie l'Etat sont orientés vers d'autres zones, car on pense qu'il n'y a pas de problèmes ici du fait de la présence de ces sociétés minières", s'indigne M. Abadramane Maoli, enseignant et coordinateur adjoint de la société civile d'Arlit. L'évolution rapide et positive de la situation d'Arlit suite aux actions vigoureuses de la société civile locale conforte bien la thèse de Karl Marx qui soutenait que "l'humanité ne se pose jamais que les problèmes qu'elle peut résoudre. Le problème ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà". Entre 2001 et 2003, la coordination de la société civile d'Arlit va organiser des marches et des meetings dans la ville. De ces antagonismes va résulter l'établissement d'un partenariat avec les responsables des sociétés minières pour lesquels la société civile locale est devenue désormais un interlocuteur privilégié. Pour formaliser ce partenariat, un cadre, le comité bilatéral d'orientation a été créé. C'est au sein de ce cadre, présidé par le préfet, et où siègent le maire de la commune urbaine d'Arlit, la société civile, les représentants des services déconcentrés de l'Etat et de la structure mutualisée d'Areva, que les discussions sur les programmes à financer en direction des communes du département ont été menées. Pour financer les réalisations retenues, les sociétés minières d'Areva ont mutualisé leurs moyens et constitué un budget, ce qui a permis la création d'un département "développement durable et intégration dans les territoires". Mais pour M. Ahadjira Salifou, responsable en charge de ce volet, "les sociétés minières ont



Une ruelle de la ville traditionnelle

ronnement qui fait oublier parfois la rigueur du milieu désertique. Dans l'ensemble, ces cités constituent un cadre de vie assez luxueux et attrayant. Infrastructures scolaires, hôpitaux, restaurants, bars, esplanades pour les concerts, tout ce qu'il faut pour rendre les soirées agréables pour ceux qui en ont le temps. Le temps est en effet très précieux ici. Même s'ils le souhaitent, les agents

cette agglomération. Quoi qu'il en soit, le décor de cette ville induite n'est pas plus beau que celui des autres chefs-lieux de département du Niger. La formation de cette partie de la ville remonte au début de l'exploitation minière, en 1969. A côté de la cité des agents de la Somaïr, faite de maisons uniformes, ont poussé au fil du temps les habitations hétéroclites des gens attirés par l'espoir d'une vie meilleu-

Kader Amadou/ONEP

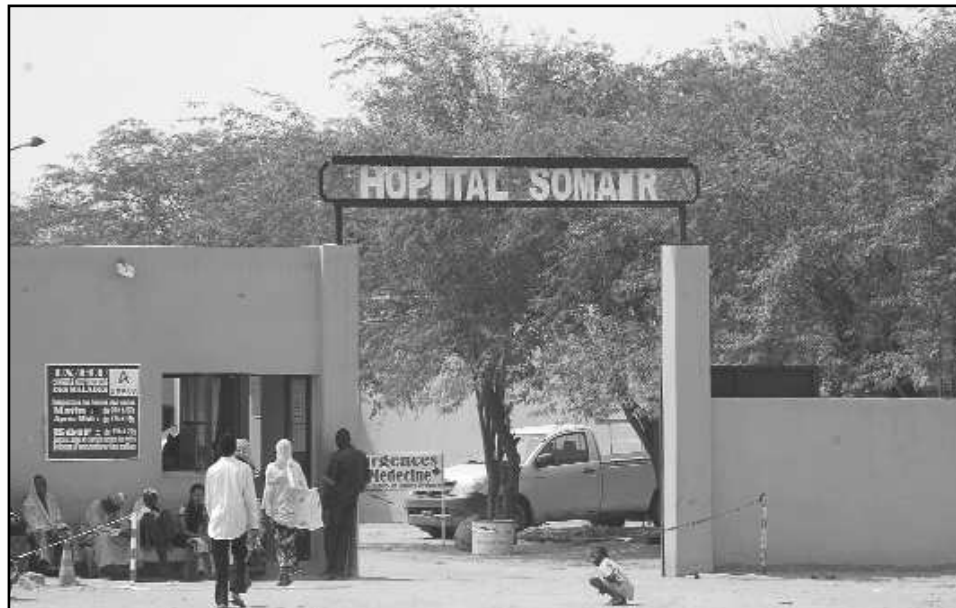
# et taudis

toujours répondu aux sollicitations des populations". Sur la base des conventions établies au sein de ce cadre, les communes des départements d'Arlit ont reçu en appui au projet de développement local trois cents millions (300 000 000) de FCFA en 2006, quatre cent cinquante millions (450 000 000) en 2007 et, en 2008 et 2009, des financements de cinq cents millions (500 000 000) de francs CFA. Ces financements, précise M. Ahadjira Salifou, s'inscrivent dans la ligne de la Stratégie de réduction de la pauvreté. D'autres structures d'Areva, basées en France, financent également des projets qui leur sont soumis, explique-t-il. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les appuis de la fondation Areva à la bibliothèque de la commune urbaine d'Arlit pour un montant de cent soixante dix-huit millions (178 000 000) de FCFA, l'électrification de quatre quartiers d'Arlit et d'Akokan pour un montant de cent soixante quatre millions (164 000 000) de FCFA, un appui pour la mise en place des structures de micro finance pour un montant de quarante-quatre millions (44 000 000) de FCFA, des bourses d'études en partenariat avec des écoles nigériennes, des appuis dans le domaine de la santé et de l'assainissement. Au total, le fonds d'appui à l'initiative local a contribué, entre 2006 et 2008, au financement des infrastructures scolaires et sanitaires et leur équipement en matériel et en médicaments, ainsi qu'à un soutien aux activités génératrices de revenus, au sport et à la culture, pour un montant total de un milliard deux cents millions (1 200 000 000) de francs CFA.

Le financement qui fait l'actualité au mois d'août dernier est celui des travaux de bitumage sur près de 13 kilomètres dans la ville d'Arlit pour un montant de deux milliards neuf cents millions (2 900 000 000) de francs CFA. Ces travaux devront enfin donner à la commune urbaine d'Arlit le visage d'une ville digne de ce nom. Attendues depuis très longtemps, ces actions n'ont été réalisées qu'après la lutte menée par la société civile. "C'est vrai, la société civile est pour beaucoup dans l'évolution de la situation", affirme le chargé du "développement durable et intégration dans les territoires d'Areva", M. Ahadjira Salifou. "Dans tous les cas, les choses devraient évoluer de tous les côtés. Le monde est devenu aujourd'hui comme un village. Ce

qui se passe ailleurs est tout de suite connu ici. Les revendications qui ont été posées ailleurs devraient se poser ici. Et les réponses données là, inspirent également les mêmes démarches dans une autre partie du monde", estime M. Ahadjira Salifou. Une autre raison, explique-t-il, qui a présidé au financement des actions au bénéfice des populations locales, est le contexte de décentralisation. "Le contexte de la décentralisation nous impose cette nouvelle démarche. Les jeunes communes qui n'ont presque rien ont besoin d'appui pour financer leur plan de développement", justifie-t-il. "Maintenant, ce sont des approches projets, et non plus comme par le passé où les aides allaient souvent à des individus. Ce n'est jamais trop tard pour bien faire", estime le chargé du développement durable et intégration dans les territoires d'Areva.

L'autre aspect de la lutte de la société civile porte sur le volet santé de la population et surtout sur la question de la présence, dans la ville d'Arlit, des déchets radioactifs liés aux matériaux provenant des usines. "Aujourd'hui, la question des déchets radioactifs n'est plus taboue. Nous avons conclu un pacte quant à la nécessité de sécuriser la population", souligne M. Abdrahmane Maoli. Dans ce sens, explique-t-il des spécialistes procèdent à l'évaluation du degré de la radioactivité dans la ville. Une démarche qui a déjà permis, selon cet acteur de la société civile, de découvrir des matériaux souillés au niveau d'une maison. D'ores et déjà, le recasement du propriétaire de la maison a été pris en charge par Areva. Un observatoire de la santé a été également mis en place pour suivre la santé des anciens agents et autres travailleurs souffrant de maladies professionnelles. Mais à ce sujet, la société civile critique la procédure, en mettant en doute la neutralité du médecin qui, selon M. Abdrahmane Maoli, était déjà un employé d'Areva. Malgré les acquis obtenus, la société civile n'entend pas faiblir dans sa lutte. Dans sa ligne de mire, toutes les sociétés qui mènent des activités dans le département d'Arlit. "Notre lutte ne vise pas seulement Areva qui exploite les gisements d'uranium à Arlit et bientôt à Imouraren. Les autres sociétés comme Goviex, ou même la Satom, sont aussi concernées, car d'une manière ou d'une autre, leurs activités ont des impacts sur les populations", martèle M. Mamar Illatou. Mais



Entrée principale de l'Hôpital de la SOMAÏR

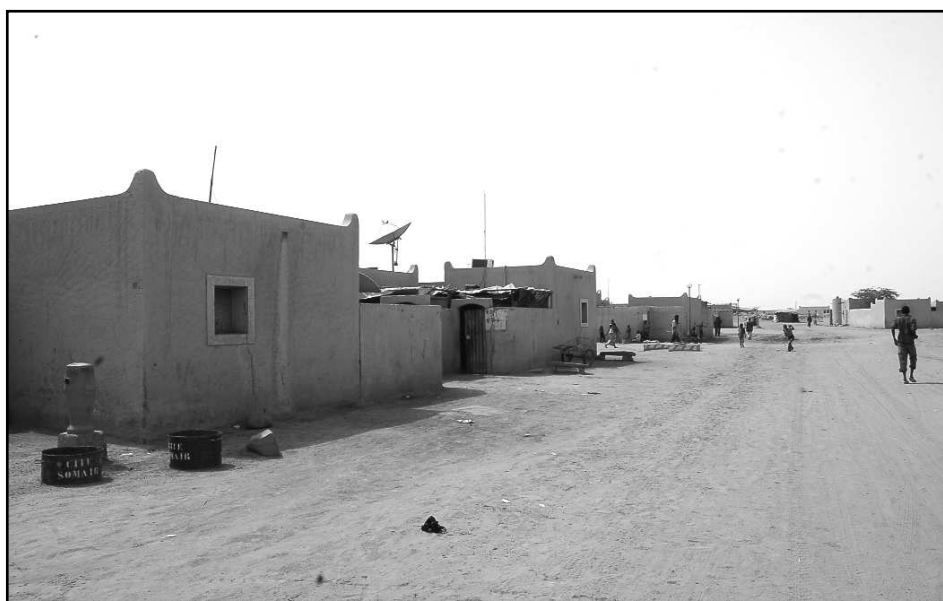
maintenant, les représentants de la société civile n'occupent plus la rue pour se faire entendre. Leurs préoccupations sont discutées au sein du cadre de

concertation, une structure qui regroupe, en plus des représentants de la société civile, ceux des autorités locales et d'Areva, et qui se réunit régulièrement.

## Carnet de route

Officiellement, la rébellion qui a sévi dans la région d'Agadez pendant deux ans a pris fin depuis l'année dernière. Mais on ne voyage toujours pas sur l'axe Agadez-Arlit quand et comme on veut. Quitte à le faire à ses risques et périls. Et pour cause ! La route Agadez-Arlit n'est pas vraiment sûre. Il subsiste encore ce que l'on appelle "l'insécurité résiduelle". Cette situation est, dit-on, le fait de bandits armés, des coupeurs de route qui dès qu'ils trouvent l'occasion tendent des embuscades aux usagers qu'ils

établi suivant un rythme d'un jour sur trois que les convois quittent Agadez pour Arlit, et vice versa. Le départ est fixé le matin à 8 heures. Les bus de transport en commun et les véhicules particuliers se retrouvent au poste de police à la sortie de la ville. Ensuite, encadrée par les véhicules de l'armée, la longue file prend la route. Tout au long du parcours, ces véhicules de l'armée surveillent la progression du convoi. Des arrêts sont marqués souvent au niveau des endroits considérés plus critiques, notamment la traversée



La cité minière d'Akokan



File d'attente pour l'escorte Agadez-Arlit

dépouillent de leurs véhicules et de leur argent. Pour éviter d'être la proie de ces gens sans foi ni loi, les usagers empruntant l'axe sont obligés de voyager comme au moment fort de la rébellion, en convoi escorté par des véhicules de militaires armés jusqu'aux dents. On retrouve ce genre d'escorte également sur l'axe Abalak-Agadez, en venant de Tahoua. Mais c'est le trajet Agadez-Arlit qui semble le plus dangereux. Certains voyageurs, qui ont voulu faire cavaliers seuls, l'ont appris à leurs dépens. Donc c'est selon un calendrier

des koris, où les bandits tendent leurs embuscades. Les arrêts marqués pour attendre les véhicules laissés en arrière, le mauvais état de la route, rendent le voyage plus fatiguant sur les 237 kilomètres qui séparent Agadez d'Arlit. C'est finalement après 4 ou 5 heures de route que les voyageurs arrivent à destination, fatigués, mais sains et saufs.

Moutari Souley  
Onep, Tahoua/Agadez



## AVIS DE VACANCES DE POSTES

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Cour de Justice de la Communauté - CEDEAO cherche à recruter du personnel professionnel compétent pour occuper les postes ci-après.

### **POSTE 1 : INTERPRETE : FRANÇAIS VERS LE PORTUGAIS GRADE- P5**

#### **TACHES ET RESPONSABILITES**

- Assurer la couverture en interprétation Français - Portugais – Français au cours des audiences, des réunions et des débats de la Cour;
- Assurer si nécessaire, d'autres services d'interprétation pour les Juges et les membres du personnel ;
- Etre capable de travailler en esprit d'équipe avec des interprètes très expérimentés.

#### **QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

- Avoir au moins un diplôme universitaire plus un diplôme ou un certificat en interprétation; ou avoir subi une formation complète dans une école d'interprétation ;
- Justifier d'un minimum de huit (8) années d'expérience acquise après la formation dans le domaine de l'interprétation;
- La maîtrise de l'outil informatique est indispensable;
- Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;

**Barème de Salaire P5 (Unités de Comptes 30.551,83 - 34.531,51)**

### **POSTE II : TRADUCTEUR : FRANÇAIS VERS ANGLAIS (2) GRADE- P4**

#### **TACHES ET RESPONSABILITES**

- Rend compte directement au Réviseur;
- Assure la traduction des actes de procédure du Français vers l'Anglais;
- Assure si nécessaire, d'autres services de traduction de documents officiels pour les Juges et les membres du personnel :

#### **QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

- Posséder un diplôme universitaire en Anglais/Français et un diplôme ou

certificat délivré par une école de traduction reconnue ;

- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience professionnelle en traduction du Français vers l'Anglais ou vice versa, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou internationale ;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir de très bonnes capacités rédactionnelles ;
- **Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;**

**Barème de salaire P4 (Unités de Comptes 25.908 - 30 .180)**

### **POSTE 2: TRADUCTEUR : ANGLAIS VERS FRANÇAIS (2) - GRADE- P4**

#### **TACHES ET RESPONSABILITES**

- Rend compte directement au Réviseur;
- Assure la traduction des actes de procédure de l'Anglais vers le Français;
- Assure si nécessaire, d'autres services de traduction de documents officiels pour les Juges et les membres du personnel ;

#### **QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

- Posséder un diplôme universitaire en Anglais/Français et un diplôme ou certificat délivré par une école de traduction reconnue ;
- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience professionnelle en traduction de l'Anglais vers le Français ou vice versa, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou internationale ;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir de très bonnes capacités rédactionnelles ;
- **Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;**

**Barème de salaire P4 (Unités de Comptes 25.908 - 30 .180)**

#### **CONDITIONS COMMUNES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES**

Pour être recevables, les candidats doivent remplir les conditions supplémentaires suivantes:

- Etre ressortissant d'un Etat Membre de la CEDEAO;
- **Etre âgé au maximum de cinquante**

**(50) ans au moment du recrutement;**

- Parler couramment et avoir une bonne connaissance d'une des langues officielles de la Communauté (l'Anglais, le Français, ou le Portugais);
- Avoir des connaissances dans une des autres langues officielles constituerait un atout.

**Les candidatures doivent parvenir à la Cour de Justice au plus tard le 08 Octobre 2010 à 17 heures**

#### **CONTENU DES CANDIDATURES**

Les candidats qui remplissent les conditions pour l'un des postes doivent envoyer leur candidature accompagnée de **photocopies certifiées conformes de leurs diplômes, et d'un Curriculum Vitae (CV) contenant les détails, et respectant l'ordre de présentation suivant.**

1. Nom et Prénom
2. Date et lieu de naissance
3. Adresse permanente
4. Adresse de contact.
5. Pays d'origine.
6. Expérience professionnelle avec les dates, les noms des institutions et postes occupés.
7. Cursus scolaire
8. Diplômes et autres qualifications professionnelles avec dates à l'appui.
9. Noms et adresses de trois (3) personnes à contacter (références).
10. Langues couramment parlées et comprises.

Les candidats prendront soin de mentionner dans l'angle supérieur de l'enveloppe à droite, le poste pour lequel ils font acte de candidature.

Les candidatures seront adressées par voie postale à:

**LA PRESIDENTE DE LA  
COUR DE JUSTICE DE LA  
COMMUNAUTE, CEDEAO  
N°10 DAR ES SALAAM CRESCENT,  
OFF AMINU KANO CRESCENT  
WUSE II, ABUJA- NIGERIA.**

**B: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**



**Counterpart International**  
*Building a Just World  
 Through Service and Partnership*

## AVIS DE RECRUTEMENT

Counterpart International cherche pour son bureau national basé à Niamey dans le cadre d'un Programme d'Assistance Multi Annuel (5 ans) financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) des candidats (es) pour le poste suivant :

### Poste : Assistant Comptable

Lieu : Niamey

Ref : ACN

### Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité de BAC + 3 ans au moins.
- Disposer d'une expérience d'au moins 3 ans comme comptable ou Assistant comptable;
- Bonne pratique de l'Anglais (Parlé, lu et écrit) ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Excel et Word;
- Expérience de travail avec ONG Américaine sera un plus.
- Etre de nationalité nigérienne ;
- Avoir l'esprit d'équipe.

### Dépôt de candidature

Les personnes intéressées, sont invitées à transmettre au Représentant Résident de Counterpart International au Niger, B.P : 11969 Niamey, sous pli fermé portant sur l'enveloppe la référence du poste, leur dossier de candidature comprenant : un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation **avant le Jeudi 23 Septembre 2010 à 17 h.**

République du Niger

Cabinet du Premier Ministre

Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Niger

ITIE Niger /Secrétariat Permanent

## COMMUNIQUE DU SECRETARIAT PERMANENT POUR LE COMPTE DU COMITE NATIONAL DE CONCERTATION

**Objet:** Rapport de collecte et de réconciliation

Dans le cadre de la préparation du 2<sup>ème</sup> rapport de collecte et de réconciliation des paiements et revenus miniers et pétroliers au Niger, couvrant la période 2007/2008/2009, toutes les entreprises détentrices de permis miniers ou pétroliers de recherche et/ou d'exploitation sont invitées à transmettre les formulaires de déclaration dûment remplis, **au plus tard le 20 septembre 2010**, à l'adresse suivante :

Administrateur indépendant

s/c

ITIE, Secrétariat Permanent/Cabinet du Premier Ministre

BP : 893 Niamey, République du Niger,

Quartier Issa Béri (IB), rue IB-4 CN2 Porte : 245,

Tel : +227 20 75 59 50

Les formulaires peuvent être envoyés par voie électronique et confirmés par courrier papier.

Email: [itien@itieniger.ne](mailto:itien@itieniger.ne)

Site Web: [www.itieniger.ne](http://www.itieniger.ne)

**N.B.** : les formulaires de déclaration sont disponibles et peuvent être retirés au Secrétariat Permanent de l'ITIE à l'adresse indiquée ci-dessus ou envoyés par email sur demande.



# Marchés Publics



## Appel d'Offres N°004/UGP/PPILDA/10

Accord de Prêt FIDA N° 597 - NE

Accord de Don N° BG 38 - NE

### 1. Objet et financement

La République du Niger a obtenu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) d'un montant de **Sept millions Six Cent Mille** de Droits de tirage spéciaux (7.600.000 DTS), et un Don du Fonds Belge de Survie (FBS) d'un montant de **Trois millions sept cent soixante quinze mille** Euros (3.775.000 Euros) pour financer le Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA).

Une partie des sommes accordées au titre desdits accords sera utilisée pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent Appel d'Offres.

Le Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA) invite les entreprises en règle vis-à-vis de l'administration et remplissant les conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres à lui soumettre des offres pour la Construction de trois (3) Blocs Administratifs aux Mairies **des communes d'Aguié, Tchadoua** (dans le Département d'Aguié) **et de Saé Saboua** (dans le département de Guidan Roudmji).

### 2. Allotissement

Les travaux sont regroupés en trois (3) lots indivisibles et repartis comme suit :

- **Lot N° 1** : Construction d'un Bloc Administratif à la Mairie de la commune urbaine d'Aguié, dans le département d'Aguié

- **Lot N° 2** : Construction d'un Bloc Administratif à la Mairie de la commune rurale de Tchadoua, dans le Département d'Aguié

- **Lot N° 3** : Construction d'un Bloc Administratif à la Mairie de la commune rurale de Saé Saboua, dans le Département de Guidan Roudmji.

Chaque lot comporte, une salle de réunion, des bureaux

pour le Maire, le vice - Maire, le Secrétaire Général de la Mairie, les services techniques municipaux, des salles d'eau, un magasin et deux terrasses dont une couverte.

**Une entreprise peut postuler à un, deux ou à l'ensemble des trois lots. Cependant elle ne peut prétendre qu'à un seul lot, sauf lorsqu'elle reste la seule dont les offres ont répondu de façon satisfaisante à l'ensemble des critères de qualification sur les autres lots non proposés à attribution. Dans ce dernier cas, il pourra lui être attribué un deuxième lot.**

### 3. Conditions de participation

Toutes les entreprises de catégories II ou plus du classement du Ministère chargé de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, et les groupements volontaires de ces catégories d'entreprises, non concernées par une mesure d'exclusion, sont autorisées à acheter le Dossier d'Appel d'Offres.

**Toutefois, le projet se réserve le droit d'exclure les entreprises ayant avec lui un marché en cours de plus de douze (12) mois (à compter du démarrage effectif des travaux) à la date de remise des offres.**

### 4. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant forfaitaire de **CINQ CENT MILLE (500.000) FRANCS CFA** pour chaque lot. Cette garantie est constituée soit sous forme de **caution bancaire** soit par **chèque certifié** libellé au nom du Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié. En cas de caution bancaire, cette dernière doit être conforme au modèle joint en annexe du dossier d'appel d'offres. La garantie d'offre d'un groupement d'entreprise doit être établie au nom du

groupement soumettant l'offre et mentionnant chacun des membres du groupement.

### 5. Délai d'exécution

L'entrepreneur proposera un délai d'exécution qui ne pourra en aucun cas dépasser Trois (3) mois pour l'ensemble des travaux d'un lot.

### 6. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Les candidats intéressés par le présent appel d'Offres peuvent consulter ou retirer un jeu complet du DAO, à compter de la date de publication de l'avis, auprès de l'**Unité de Gestion du Projet à Aguié** (21 411 755) ou au **Bureau de Liaison des Projets FIDA à Niamey** (20 74 40 07 - 96 26 94 94) sis Rue en face de la porte du Lycée Kouara, contre paiement d'une somme non remboursable de 75.000 FCFA.

### 7. Durée de validité des offres

Les offres devront rester valides pour une période de cent vingt (120) jours suivant la dernière date limite de leur dépôt.

### 8. Remise des offres

Les offres seront déposées auprès de l'**UGP du Projet à Aguié** au plus tard **le 14 octobre 2010 à 08h 30 mn** ou remises directement lors de la séance de dépouillement. Ceux qui veulent déposer au Bureau de liaison des Projets FIDA à Niamey doivent le faire au plus tard **le 12 octobre à 17h00**.

### 9. Ouverture des offres

L'ouverture des plis, à laquelle les Entreprises Soumissionnaires sont invitées, se déroulera le **14 octobre 2010 à partir de 10 heures**, dans la salle de réunions de la **Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi**.

# Institut International de Management (IIM)



## Concours de Bourses

La Chambre Economique Européenne à Bruxelles et l'Institut International de Management (IIM) à Niamey portent à la connaissance du public qu'ils organisent un concours d'entrée aux 1er, 2ème et 3ème Cycles de l'IIM-Niamey. Une aide financière couvrant tout ou partie de la formation sera octroyée aux étudiants, en fonction de leur mérite au regard des résultats obtenus au dit concours.

**Date du concours** (tous les Cycles) : **Samedi 25 Septembre 2010**

**Lieu du concours** : **IIM**, Heure : **8h00**

**Frais d'inscription au concours** : **6.000 F CFA**

**Début des inscriptions** : **06 Septembre 2010**

**Fin des inscriptions** (tous les Cycles) : **23 Septembre 2010 à 18h.**

### PIECES A FOURNIR

1. Une photocopie légalisée du dernier Diplôme ou de l'Attestation de Réussite,
2. Une copie légalisée du certificat de nationalité,
3. Un CV
5. Les frais d'inscription au concours : 6.000 F

**Adresse** : Nouveau Marché, face à l'entrée principale du

Collège MARIAMA. **Tél. 20 74 40 14**

[www.groupbk.org](http://www.groupbk.org)



## Marchés Publics

### Avis d'Appel d'Offres National N°04/DGPV

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un crédit de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, ci-après dénommée «BADEA» et envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le coût de **Construction de quatre (04) magasins de pesticides à Niamey, Tillabéry, Gaya et Dosso, trois (03) postes de contrôle phytosanitaire et des denrées alimentaires à Ayorou, Torodi et Gaya.**

Dans ce cadre, le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage au nom du Gouvernement de la République du Niger, invite, par le présent appel d'offres, les entreprises classées à la **catégorie II ou plus Option BTP**, à présenter leurs offres pour la réalisation des travaux de construction de quatre (04) magasins de pesticides à Niamey, Tillabéry, Gaya et Dosso et trois (3) postes de contrôle phytosanitaire et des denrées alimentaires à Ayorou, Torodi et Gaya

Les travaux à exécuter seront repartis en trois (03) lots suivant le détail ci-après :

- **LOT N°1 (TILLABERY- AYOROU)** : un (01) magasin de pesticides, un (01) logement gardien, un (01) bloc toilettes et un (01) mur de clôture à Tillabéry, un (01) bureau de contrôle, un (01) logement de fonction, une (01) cuisine, un (01) bloc toilettes et un (01) mur de clôture à Ayorou ;
- **LOT N°2 (NIAMEY-TORODI)** : un (01) magasin de pesticides et un (01) bloc toilettes à Niamey/Sorey, un (01) bureau de contrôle, un (01) logement de fonction, une (01) cuisine, un (01) bloc toilettes et la démolition d'une chambre en banco et d'une toilette à Torodi ;
- **LOT N°3 (DOSSO- GAYA)** : un (01) magasin de pesticides, un (01) logement gardien et un (01) bloc toilettes à Dosso, un (01) magasin de pesticides, un (01) bureau de contrôle, un (01) logement de fonction, une (01) cuisine, un (01) bloc toilettes et un mur de clôture à Gaya.

Les soumissionnaires doivent remplir les critères d'éligibilité de la BADEA pour la concurrence des entreprises et groupements d'entreprises locales, en particulier :

a. être une entreprise de droit Nigérien dont au moins

la majorité du capital appartient à des ressortissants nigériens ;  
b. Avoir la majorité de ses cadres de nationalité nigérienne.

2. Les entreprises intéressées à soumissionner peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le dossier d'Appel d'Offres ou l'acquiescer auprès de l'Unité d'Exécution du Projet sis à la Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV), Téléphone : 20 74 25 56 / 20 74 19 83, BP 323 Niamey, contre paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA en espèces.**

En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du dossier d'appel d'offres. L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire

3. Toutes les offres doivent être déposées aux bureaux du Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées stockées dans le Liptako Gourma, sis à la Direction Générale de la Protection des végétaux **au plus tard le 12 octobre 2010 à 9 heures locales** et être accompagnées sous peine d'être rejetées, des pièces suivantes :

- Agrément national de 2<sup>ème</sup> ou plus, Option Bâtiments et Travaux Publics datant de plus d'un (1) an le jour de l'ouverture des plis ;
- Inscription au registre du commerce ;
- Attestation de situation fiscale ;
- Attestations de l'inspection du travail et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Certificat de non faillite de moins de 3 mois ;
- Caution de soumission de l'offre ;
- et une Attestation de confiance établie par une banque commerciale agréée ;
- Attestation de la Chambre de Commerce.

4. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture **le 12 octobre 2010 à 10 heures locales** dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

## Vous offrir l'Afrique



Dakar

Niamey

Bamako

Ouagadougou

Conakry

Lomé

Cotonou

Abidjan

Libreville

Pointe Noire

Et bientôt Accra

 **air mali**  
Le ciel en toute confiance

group celestair 

Tél. : (227) 20 73 90 55 • site : [www.air-mali.com](http://www.air-mali.com)

## AVIS DE VACANCE DE POSTE



Le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Niger recherche pour recrutement immédiat, un(e) assistant(e) en TIC.

**Poste :** Assistant(e) en TIC  
**Lieu d'affectation :** Niamey  
**Type de contrat :** FTA (Durée Déterminée)  
**Durée :** 1 an renouvelable

### I. FONCTIONS/RESULTATS CLES ATTENDUS

Sous la supervision de l'analyste TIC, l'Assistant(e) en TIC est chargé(e) de :

- Fournir les services de gestion Internet ;
- Assurer le bon fonctionnement du matériel informatique et des logiciels du bureau pays ;
- Assurer la mise en œuvre des stratégies en matière de TIC et l'introduction/l'implémentation de nouvelles technologies ;
- Assurer l'administration efficace des réseaux ;
- Fournir une assistance administrative ;
- Assurer la facilitation du développement et du partage des connaissances dans le bureau pays.

### II. QUALIFICATIONS

- Études secondaires et diplômes pertinents en informatique (certification Microsoft, certification Cisco). Un diplôme universitaire en sciences informatiques est souhaitable. Une certification d'Administrateur réseaux Cisco (CCNA) et une certification de Spécialiste Microsoft (MCP) sont exigées. Au cas où le/la candidat(e) ne dispose pas d'une certification au moment du recrutement, il/elle devra l'obtenir dans un délai de 6 mois.
- 5 à 6 années d'expérience professionnelle pertinente, notamment dans les domaines de l'administration de réseaux, la gestion de matériels informatiques et de logiciels, la gestion des installations de télécommunications et la maîtrise des progiciels/applications Windows.
- Une bonne connaissance du français est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais est un atout.

### III. DEPOT DE CANDIDATURES

- Cet avis est posté sur le site <http://jobs.undp.org>.
- Les candidatures comprenant **un curriculum vitae détaillé, une notice personnelle P.11 et une lettre de motivation** sont reçues en ligne jusqu'au 15/09/2010.
- **Seuls les dossiers reçus sur le site seront considérés.**
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**NB :** Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Le formulaire P.11 peut être téléchargé sur le site [www.pnud.ne](http://www.pnud.ne).

## AVIS DE VACANCE DE POSTE



Le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Niger recherche pour recrutement immédiat, un(e) assistant(e) aux achats.

**Poste :** Assistant(e) aux achats  
**Lieu d'affectation :** Niamey  
**Type de contrat :** FTA (Durée Déterminée)  
**Durée :** 1 an renouvelable

### I. FONCTIONS/RESULTATS CLES ATTENDUS

Sous la supervision générale de l'Assistant au Représentant Résident Opérations (ARRO) et la supervision directe de l'Associé aux Achats, l'Assistant(e) aux achats est chargé(e) de :

- Fournir les services logistiques
- Assurer la mise en œuvre des stratégies opérationnelles ;
- Appuyer les processus d'approvisionnement du bureau pays, des projets de NEX/DEX et, sur demande, des autres Agences ;
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de recherche des sources d'approvisionnement ;
- Assurer le contrôle adéquat des biens du bureau pays ;
- Contribuer au développement et au partage des connaissances dans le bureau pays.

### II. QUALIFICATIONS

- Diplôme de Bachelier de l'enseignement secondaire ou diplôme équivalent. Un diplôme universitaire est souhaitable.
- 3 à 5 années d'expérience professionnelle pertinente (achats, voyages) au niveau national ou international sont exigées. Bonne expérience dans l'utilisation du matériel informatique et des logiciels (MS Word, Excel, etc.) et connaissance des systèmes d'approvisionnement automatique, expérience dans l'utilisation des systèmes de gestion en ligne.
- Une bonne maîtrise du français est exigée.
- Une bonne connaissance de l'anglais est un atout.

### III. DEPOT DE CANDIDATURES

- Cet avis est posté sur le site <http://jobs.undp.org>.
- Les candidatures comprenant **un curriculum vitae détaillé, une notice personnelle P.11 et une lettre de motivation** sont reçues en ligne jusqu'au 15/09/2010.
- **Seuls les dossiers reçus sur le site seront considérés.**
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**NB :** Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Le formulaire P.11 peut être téléchargé sur le site [www.pnud.ne](http://www.pnud.ne).

## AVIS DE VACANCE DE POSTE



Le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Niger recherche pour recrutement immédiat, un(e) assistant(e) financier(ère) de Programme.

**Poste :** Assistant(e) financier(ère) de Programme  
**Lieu d'affectation :** Niamey  
**Type de contrat :** FTA (Durée Déterminée)  
**Durée :** 1 an renouvelable

### I. FONCTIONS/RESULTATS CLES ATTENDUS

Sous la supervision générale de l'Assistant au Représentant Résident Programme (ARR/P), l'Assistant financier(ère) de Programme est chargé(e) de :

- Fournir un appui efficace à la gestion du programme du bureau pays, à l'exécution des budgets et au fonctionnement du système de recouvrement optimal des coûts ;
- Assurer l'administration et la mise en œuvre des stratégies relatives au programme et aux opérations, et adapter les processus et procédures ;
- Fournir un appui comptable et administratif à l'Unité des Finances du Programme ;
- Assurer la facilitation du développement et du partage des connaissances dans le bureau pays.

### II. QUALIFICATIONS

- Diplôme de Bachelier de technicien en comptabilité et/ou finances. Un diplôme universitaire en gestion ou finance est souhaitable.
- 3 à 6 années d'expérience professionnelle acquise progressivement dans le domaine administratif ou de la gestion de programme sont exigées au niveau national ou international. Expérience dans l'utilisation du matériel informatique et des logiciels (MS Word, Excel, etc.) et connaissance des tableurs et bases de données, expérience dans l'utilisation des systèmes de gestion en ligne.
- Une bonne maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais sont exigées.

### III. DEPOT DE CANDIDATURES

- Cet avis est posté sur le site <http://jobs.undp.org>.
- Les candidatures comprenant **un curriculum vitae détaillé, une notice personnelle P.11 et une lettre de motivation** sont reçues en ligne jusqu'au 15/09/2010.
- Seuls les dossiers reçus sur le site seront considérés.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**NB :** Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Le formulaire P.11 peut être téléchargé sur le site [www.pnud.ne](http://www.pnud.ne).



**SOCIETE NIGERIEENNE DE BANQUE**

Société anonyme avec conseil d'Administration au capital de 5.000.000.000 de francs C.F.A

## CONVOCATION A LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NIGERIEENNE DE BANQUE (SONIBANK) A L'HONNEUR D'INVITER MADAME ET MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS A ASSISTER A LA REUNION DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** QUI SE TIENDRA **LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2010 A 9 HEURES 30 MINUTES DANS LA SALLE DE CONSEIL DE LA BANQUE (3<sup>ème</sup> étage), A L'EFFET DE DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 21.05.2010 ET 10.06.2010.
2. EXAMEN DE LA SITUATION DE LA BANQUE AU 30.06.2010.
3. DOSSIER DE CREDIT.
4. PROPOSITION DE PRISE DE PARTICIPATION.
5. DIVERS.

*LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*



SIEGE SOCIAL : NIAMEY (REPUBLIQUE DU NIGER) AVENUE DE LA MAIRIE - BP 891 NIAMEY (NIGER)  
 RCCM : NIM-2003 B 582 N.I.F. 1218 - CODE BANQUE : H0064B - CODE SWIFT : SOCNENI - TEL. : 73.47.40 -  
 FAX : 73.46.93 - E-MAIL : sonibana@intnet.ne ZINDER : B.P. 146 - Tel. 51.00.49 - Fax : 51.0029 - MARADI :  
 B.P. 105 - Tel. 41.02.60 - Fax : 41.00.60 - TAHOUA : B.P. 21 - Tel. 61.00.14 - Fax : 61.02.64 - ARLIT : B.P. 347  
 Tel. 45.22.41 - Fax : 45.23.41 - NIAMEY PLACE TOUMO : B.P. 10 498 - TEL. 34 19 08/10 - FAX : 34 18 90

## AVIS D'INSERTION

Office Notarial MAYAKIOumarou, sise à Niamey (NIGER), 317, me du Terminus, BP : 13.453, Téléphone : 20.73.37.37 / 20.73.50.39, Fax : 20.73.52.88, E-Mail: mayaki\_o@yahoo.fr  
Aux termes d'un acte en date du 03/08/2010, enregistré à Niamey le 12/08/2010, Folio n° 87, Bordereau n° 1335/2R3, il a été constitué UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :  
**DENOMINATION** : La société prend la dénomination sociale de : «**NEXATEL**» SARL.  
**CAPITAL SOCIAL** : Le capital social est fixé à la somme de **un million (1.00.000) de francs CFA**. Il est divisé en **cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Fcfa** chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées en numéraire et attribuées en totalité aux deux (2) associés en rémunération de leurs apports.  
**SIEGE SOCIAL** : Le siège social est fixé à Niamey/NIGER.  
**OBJET SOCIAL** : La Société a pour objet : La vente et les prestations liées aux nouvelles technologies et les réseaux électriques, solaires, informatiques et télécommunications ; La fourniture, l'achat et la vente de matériels ou prestations dans les domaines précités ; La représentation commerciale de toutes sociétés,

firmer, produits et articles de toutes marques ; L'assistance et la formation dans les domaines précités.  
La prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, nigériennes ou étrangères, pouvant se rattacher à l'objet social ou en favoriser le développement et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts, de fusion, d'association, d'alliance ou de commandite ; Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou commerciales, susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, similaires ou connexes prévues comme devant être entreprises par la Société aux termes des présents statuts.  
**DUREE DE LA SOCIETE** : La durée de la société est fixée à **quatre vingt dix neuf (99) ans**.  
**GERANCE** : **Monsieur ISSA BAZI Salif et Monsieur BOUH A. BESSONG Eugène Richard Djo**, sont nommés les premiers cogérants statutaires de la société.  
**IMMATRICULATION** : **RCCM-NI-NIA-2010-B-2139 en date du 13/08/2010**.  
Dépôt des statuts au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey.

## AVIS D'INSERTION

Avis est donné par l'Office Notarial MAYAKI Oumarou, sis à Niamey (NIGER), 317, rue du Terminus, BP : 13.453, Téléphone 20.73.37.37/20.73.50.39, Fax 20.73.52.88, E-Mail: mayaki\_o@yahoo.fr  
Aux termes de la cession parts sociales par Monsieur IDDE Hassane au profit de Monsieur ILLIASSOU Yayé, associés de la Société à Responsabilité Limité « **Bureau Africain de Contrôle et de Coordination SARL** » en abrégé «**BA2C SARL**», au capital de deux millions (2.000.000) de Fcfa, ayant son siège social à Niamey, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM-NI-NIA-2008-B-722 en date du 20/03/2008. Il a été décidé de la **modification des parts sociales et de la refonte des statuts, en conséquence de quoi l'article 7 des statuts est modifié comme suit :**  
**ARTICLE 7 : APPORTS**  
Les apports effectués à la société consistent en des apports en numéraire correspondant à deux cent parts sociales de dix mille (10.000) Fcfa de montant nominal chacune, soit deux millions (2.000.000) de Fcfa, qui se présente comme suit :  
**Monsieur IDDE Hassane**, apporte à la société la somme de **quatre cent mille de Fcfa**.  
Ci .....400.000 Fcfa  
**Madame T. Téclaire épouse IDDE Hassane**, apporte à la société la somme de **deux cent mille de**

**Fcfa**.  
Ci .....200.000 Fcfa  
**Monsieur ILLIASSOU Yayé**, apporte à la société la somme de **un million quatre cent mille de Fcfa**.  
Ci .....1.400.000 Fcfa  
**Montant total des apports : ... 2.000.000 Fcfa**  
Les apports en numéraire de deux millions (2.000.000) Fcfa correspondent à deux cents (200) parts de dix mille (10.000) Fcfa chacune, souscrites et libérées intégralement, aux associés, savoir :  
**Monsieur IDDE Hassane**, à concurrence de cent quarante Parts,  
Numéroté de 1 à 40.....40 Parts  
**Madame T. Téclaire épouse IDDE Hassane**, à concurrence de vingt Parts,  
Numéroté de 41 à 60.....20 Parts  
**Monsieur ILLIASSOU Yayé**, à concurrence de cent quarante Parts,  
Numéroté de 61 à 200 .....140 Parts  
**Egal au nombre de parts composant le capital social : .....200 Parts**  
  
**Du dépôt au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey du procès-verbal et d'une inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier**  
  
De l'inscription modificative sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2010-M-1051 en date du 22/07/2010**.

## COMMUNIQUE

La direction générale de la Société Nigérienne de Contrôle Automobile a l'honneur de vous informer du démarrage des activités du Centre principal de Contrôle Technique des Véhicules (CVT Niamey) sis en zone industrielle (Gamkalley).

A cet égard, conformément aux dispositions du décret n° 2004-170/PRN/MTT, la visite technique concernera tous les véhicules automobiles y compris ceux des étrangers en séjour temporaire.

Pour les véhicules en instances d'immatriculation, il sera procédé à une visite de réception et à une première visite technique de sécurité pour s'assurer qu'ils répondent aux normes minimales de sécurité.

Afin de faciliter les opérations de visites techniques, les détenteurs de véhicules sont priés de se présenter au centre de visite technique munis de la carte grise et des frais de contrôle conformément aux dispositions de l'Arrêté n° 0028 MTT/A/DTT/MF du 14 Mai 2010 fixant les tarifs de la Visite Technique des Véhicules Automobiles.

## Ecrits bahá'ís

O toi qui cherches le royaume du ciel! Ce monde est pareil au corps de l'homme, et le royaume de Dieu est comme l'esprit de vie. Vois comme le monde physique du corps humain est étroit et obscur, et quelle proie il constitue pour les maladies et les maux. D'un autre côté, combien frais et brillant est le royaume de l'esprit humain! Juge, à partir de cette métaphore, comment le monde du Royaume s'est mis à briller et comment ses lois ont été amenées à régir le monde d'ici-bas.

Téléphone : 20 75 22 80 (permanence)  
B.P. 12858 Niamey, asnniger@intnet.ne

## AVIS D'INSERTION

Avis est donné par l'Office Notarial MAYAKI Oumarou, sis à Niamey (NIGER), 317, rue du Terminus, BP : 13.453, Téléphone 20.73.37.37/20.73.50.39, Fax 20.73.52.88, E-Mail: mayaki\_o@yahoo.fr  
Aux termes de Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/01/2010 des associées de la société à Responsabilité Limité « **EDIMAMEL NIGER SARL** », au capital de **un million (1.000.000) de Fcfa**, ayant son siège social à Niamey, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM-NI-NIM-2006-B-0577 en date du 27/04/2006, suite à la cession par Monsieur KOEVI Kossi Kuma Agbalevon des trente cinq (35) parts sociales qu'il détient dans le capital de la société au profit de Monsieur EDORH Mewazi Joachim. Il a été décidé de la **transformation de la société pluripersonnelle en société unipersonnelle par suite de la réunion des parts sociales entre les mains d'un seul associé, Monsieur EDORH Mewazi Joachim** gérant statutaire et de la **modification des articles 7 et 8 des statuts** comme suit :  
**ARTICLE 7 : APPORTS EN NUMERAIRE**  
**Monsieur EDORH Mewazi Joachim**, apporte à la société la somme d'un million (1.000.000) de Fcfa ;

Ci ..... 1.000.000 Fcfa  
**Montant total des apports : .....1.000.000 Fcfa**  
**ARTICLE 8 : CAPITAL SOCIAL**  
Le capital social est fixé à la somme d'un million (1.000.000) de Fcfa, divisé en cent (100) parts sociales, de dix mille (10.000) Fcfa chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées tel qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement ci-annexée et attribuées en totalité à l'associé unique en représentation de ses apports.  
**Monsieur EDORH Mewazi Joachim**, cent parts de dix mille Fcfa chacune ;  
Ci.....100 PARTS  
**TOTAL** : égal au nombre de parts composant le capital social : .....100 PARTS  
Du dépôt au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey du procès-verbal et d'une inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier  
  
De l'inscription modificative sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2010-M-2140 en date du 13/08/2010**



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ELEVAGE  
DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET DU MATERIEL

### 4<sup>ème</sup> ADDITIF AU PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 2010 Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN)

N°	Objet du marché	Source de financement	Localité	Mode de passation	Période de lancement	Coût prévisionnel	Structure responsable
1	Matériel roulant	Budget d'investissement de l'Etat	Niamey	AOR	sept-10	PM	INRAN
2	Engrais	Projet AGRA	Niamey	AON	sept-10	PM	INRAN
3	Matériel roulant	Projet AGRA	Niamey	AOR	sept-10	PM	INRAN



**Banque Ouest Africaine de Développement**  
**AVIS DE RECRUTEMENT**



La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Etablissement public à caractère international est l'institution spécialisée de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), chargée du financement du développement des Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Son Siège social est sis au 68, Avenue de la Libération, BP 1 172 Lomé (Togo), Fax n° (228) 22 1, 72 69 / 221 52  
 67, Téléphone : (228) 221 42 44 / 221 -59 06

**Dans le cadre du lancement de son programme «Jeunes Gradués », la BOAD recrute de jeunes diplômés des Universités et Grandes écoles de l'Union et de la diaspora**

**FILIERES DE METIERS**

- Analyste financier (entreprise et projet d'investissement);
- Juriste;
- Gestionnaire spécialisé dans l'ingénierie financière et la gestion des risques.

**PROFIL DE RECRUTEMENT**

- Avoir effectué d'excellentes études supérieures (être parmi les trois meilleurs de la promotion du dernier diplôme obtenu) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 ;
- Etre âgé de 28 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- Etre ressortissant d'un des pays membres de l'UEMOA ;
- Etre bilingue (Français-Anglais).
- Avoir une expérience comprise entre zéro (0) et deux (02) ans maximum.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes ;
- Curriculum Vitae (CV);
  - Copie certifiée d'acte de naissance ;
  - Copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
  - Copie certifiée du diplôme ou de l'Attestation de réussite à un diplôme de niveau Bac+5 ;
  - Relevé de notes certifié du dernier diplôme .

Les candidatures féminines et des ressortissants de la Guinée Bissau sont fortement encouragées.

**PROCESSUS DE SELECTION**

les candidats retenus sur dossier sont convoqués pour participer à des Interviews de recrutement à un lieu retenu par la Banque.

Les tests et interviews de recrutement seront réalisés par un jury pluridisciplinaire composé d'experts en fonction des profils recherchés

Les interviews devront permettre d'évaluer entre autres les connaissances techniques, le potentiel des candidats, le degré de leur motivation ainsi que leur personnalité.

Toujours dans le but de favoriser l'émergence de la gent féminine, La priorité sera accordée aux candidatures féminines, en cas d'égalité, à l'issue de la synthèse des résultats de tous les candidats.

**DEROULEMENT DU PROGRAMME**

Les personnes retenues à l'issue des tests de sélection sont affectées en tant que stagiaires « jeunes gradués » dans les structures de la Banque où elles sont formées pendant douze (12) mois aux métiers de la Banque.

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont évalués par les responsables de leurs structures d'affectation et lorsque cette évaluation est concluante, ils sont intégrés dans les effectifs de la Banque en qualité de Professionnel.

Pendant la période de leur stage, les « jeunes gradués » sont placés sous un régime particulier et bénéficient d'une indemnité de stage et autres avantages spécifiés dans leurs contrats de stage.

**DEPOT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Banque Ouest Africaine de Développement à l'attention de Madame le Directeur des Ressources Humaines (DRH) ou déposés auprès des Missions Résidentes de la BOAD situées à l'Agence nationale de la BCEAO de chaque pays de l'UEMOA, au plus tard le 15 septembre 2010.

Les dossiers peuvent être transmis également au siège de la BOAD par courriel à l'adresse suivante : [boadsiege@boad.org](mailto:boadsiege@boad.org)

**N.B.** : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour les tests seront contactés par la Banque.

Cet avis de recrutement ainsi qu'un modèle de fiche de candidature (à renseigner et transmettre par courriel) peuvent être consultés sur notre site Internet : <http://www.boad.org>

## Célébration de la fête de Ramadan dans notre pays La Communauté chrétienne catholique du Niger présente ses vœux à la Communauté sœur musulmane

La Communauté musulmane de notre pays a célébré hier, la fête de Ramadan, après un mois de jeûne, de prières et de partage. Aussi, les Evêques catholiques du Niger, par la voix de l'Evêque de Maradi, Mgr Ambroise Ouédraogo, ont adressé un message d'amitié à l'occasion de la fête qui conclut le mois de jeûne du mois de Ramadan. Dans son message, l'Evêque de Maradi a exprimé tous ces vœux de bonheur, de fraternité et d'amitié à la communauté musulmane. «Au nom de l'Eglise-Famille de Dieu qui est au Niger, nous souhaitons à toute la communauté musulmane paix, joie et tranquillité dans vos cœurs et dans vos familles. Avec vous, nous implorons le Dieu Tout-Puissant, d'Amour, le Clément et le Miséricordieux, de faire descendre sur le Niger et nos populations, d'abondantes grâces de bénédiction et qu'il nous gratifie d'une saison d'hivernage féconde en récoltes et en pâturage», a dit l'Evêque de Maradi. Nul doute, a-t-il continué, que le mois de Ramadan que vous avez vécu fut un temps

de prières et de réflexions sur la situation difficile que traverse le Niger et les enjeux politiques qui se dessinent à l'horizon pour doter le pays d'institutions crédibles, efficaces et rassurantes pour la construction d'une nation prospère. En tant que croyants, a poursuivi, Mgr Ambroise Ouédraogo, il nous faut unir nos forces humaines, spirituelles et morales pour chercher ensemble des solutions justes et durables aux fléaux de la pauvreté économique, de la misère, de la malnutrition endémique, de la crise alimentaire et des injustices que subissent nos vaillantes populations sans défense dans les villes et les campagnes. En hommes et femmes croyants et religieux, a-t-il dit, il nous revient, chrétiens et musulmans, d'être avant tout des éducateurs de paix, de Justice et de Réconciliation, si nous voulons promouvoir au Niger une vie sociale toujours plus forte et une cohésion sociale plus fraternelle. « Nous sommes convaincus qu'au Niger, pays de tolérance par tradition, le dialogue entre chrétiens et musulmans peut nous aider

tous, à promouvoir la paix, la justice et la réconciliation et créer un avenir meilleur pour les générations à venir. Chers frères et sœurs, nous formulons les vœux : que musulmans et chrétiens développent toujours davantage des relations amicales et constructives pour partager leurs richesses religieuses et témoigner de leur foi en Dieu avec sagesse et respect mutuel. Et vous renouvelant, chers amis

musulmans, nos vœux chaleureux de bonne fête de Ramadan, nous demandons à Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, de vous combler de bénédictions et de vous donner à tous : santé, sérénité et prospérité», a conclu l'Evêque de Maradi, Mgr Ambroise Ouédraogo.

M. S. Abandé Moctar

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «HIRONDELLE .SARL»

Aux termes des statuts et conformément aux articles 10 et 11 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés, il a été constitué le 25 Août 2010 une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes:  
**Dénomination** : «HIRONDELLE. SARL»  
**Objet** : La Société a pour objet :  
- la réalisation des activités suivantes :  
-La représentation générale de compagnies aériennes ;  
-Toutes activités relatives au transport aérien ;  
-L'assistance et la représentation de sociétés étrangères ;  
-Toutes prestations de service relatives à l'organisation de séminaires, conférences, réunions...  
-La réception, l'accueil, l'hébergement, l'assistance et le transport de voyageurs par tous les moyens de locomotion ;  
-Les opérations d'assistance et de maintenance d'aéronefs ; La location de tous moyens de transports individuels et collectifs ;  
-Le conseil en communication ; le change ;  
D'une manière générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de favoriser l'extension et le développement de la société et d'améliorer les résultats de son exploitation.

Et généralement et comme conséquence de cet objet social, toutes opérations, techniques, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher même accessoirement à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.  
**Capital Social** : DEUX MILLIONS (2.000.000) de Francs CFA souscrits et totalement libérés.  
**Siège Social** : Niamey, Quartier Plateau, Rue : Boulevard Mali Béro ; Porte N°1 199 ; BP : 12 664 ; République du Niger  
**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation  
**GERANCE** : Monsieur SIDDO OUMAROU demeurant à Niamey, est nommé en qualité de Gérant pour une durée d'un an renouvelable.  
**Dépôt au Greffe - Immatriculation** : Une expédition contenant l'ensemble des pièces constitutives de la société a été déposée le 24 Août au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey où la Société a été immatriculée sous le Numéro **RCCM NI-NIA-2010-B-2237**

ETUDE DE MAITRE OUMARA MAMADOU  
NOTAIRE IMMEUBLE ALFATA OULD MOHAMED  
292, AVENUE DE L'AREWA BP : 11.716 NIAMEY-NIGER TEL : 20.73.27.56

### ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte reçu le 7 septembre 2010 par le Notaire soussigné, il a été créé une: «**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE** » dont les caractéristiques suivent:  
**Dénomination**: «**SOCIETE GESIM SARL**».  
**Siège Social** : NIAMEY, (République du NIGER)  
**Capital Social** : - 2.000.000 F CFA  
**Objet Social** : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République du Niger, pour son compte, ou pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers  
1) L'achat, la vente, la commission, la prise à bail, la location, la construction, l'exploitation, la mise en valeur, la gérance de tous biens immobiliers.  
2) Et plus généralement toutes activités et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, ainsi que la participation de la Société à toutes entreprises ou Sociétés, à créer ou créées, dont l'objet pourrait se rattacher directement ou indirectement à son objet social, par tous moyens, et notamment par voie de création de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'entente ou association en participation.  
**Dirigeant** : Monsieur HIMA SOULEY AMADOU a été désigné comme Gérant  
**Dépôt légal** : Les expéditions de statuts ont été déposées le 18 août 2010 au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, la **SOCIETE GESIM SARL** y est immatriculée le même jour sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2010-B-2305 en date du 7 septembre 2010**

lières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, ainsi que la participation de la Société à toutes entreprises ou Sociétés, à créer ou créées, dont l'objet pourrait se rattacher directement ou indirectement à son objet social, par tous moyens, et notamment par voie de création de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'entente ou association en participation.  
**Dirigeant** : Monsieur HIMA SOULEY AMADOU a été désigné comme Gérant  
**Dépôt légal** : Les expéditions de statuts ont été déposées le 18 août 2010 au greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, la **SOCIETE GESIM SARL** y est immatriculée le même jour sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2010-B-2305 en date du 7 septembre 2010**

**ETS MOUSSA SOULEYMANE.O**  
PRESTATAIRE DE SERVICES  
« ENTRETIEN - NETTOYAGE & GARDIENNAGE DES LOCAUX BP: 586 Niamey  
TEL: BU: 20-34-02-97  
CEL: 93.92-81-23/91.20.65.12/93.83.78.66/93.82.59.51/93.91.21.00/94.28.68.29  
RC N° NI-NIM:2004-A-321 NIF: 7527/R  
AUT N°2549/MI/DGAP/JDAJ-R DU 15/09/2004 E-mail: moussey01@yahoo.fr hoookar972@yahoo.fr

Etude de Maître DJIBO Aïssatou, Notaire  
276, rue du Grand Hôtel BP. 12.949 Niamey - Niger  
Tél. 20.73.38.38/20.73.48.48  
E-mail : aissatoudjibo@yahoo. fr  
**CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ**

Aux termes d'un acte reçu le 23 août 2010 par Maître DJIBO Aïssatou, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : « **HMC Services Niger** ».

**Capital** : 1.000.000 de F CFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 F CFA libérées en numéraire.

**Siège social** : 363, Avenue des Mai, Boulevard IB-48 B.P. 340 Niamey (NIGER).

**Objet** : Toutes activités de promotion de produits, par le biais de jeux, concours, animations publiques, spectacles sur un site déterminé; le marketing, les relations publiques, la conception, l'organisation, la production d'événements culturels, de rencontres; l'aide au développement et à la santé publique au moyen de démonstrations; l'éducation et la sensibilisation en matière sociale.

**Gérants** : Messieurs Ambroise BAROAN et Adama BA.

**Dépôt Légal & Immatriculation** : le 24 août 2010 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sous le Numéro RCCM : NI-NIA-2010-B 2223.



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

## SEMINAIRE

Le CESAG organise, conjointement avec la Banque Mondiale, du **27 Septembre au 15 octobre 2010**, un séminaire sur la « **Passation des marchés publics de fournitures et d'équipements** ».

Le public concerné comprend les cadres travaillant sur les marchés publics financés par la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds, les membres permanents des commissions nationales des marchés, les cadres des Municipalités et collectivités locales officiant sur les marchés publics, les cadres des corps de contrôle de l'Etat tels que les inspecteurs d'Etat.

**La date limite des inscriptions est fixée  
au mercredi 23 septembre 2010**

**Pour toute information, s'adresser à Madame Aby SANE  
Direction de l'ISMEO :  
Tél. : (221) 839.73.60 - Poste 379 / Fax : (221) 821 32 15  
Email : aby.sane@cesag.sn**

# HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

## 1 Bélier (21 mars - 19 avril)

**VENDREDI:** En affaires, chaque décision devra être mûrement pesée.

**SAMEDI:** Vous ferez un choix qui vous engagera pour longtemps.

**DIMANCHE:** Vous avancerez avec optimisme, même si quelques incertitudes subsisteront.

## 3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

**VENDREDI:** Une activité sportive régulière vous fera le plus grand bien.

**SAMEDI:** Vous serez partout à la fois. Quel dynamisme!

**DIMANCHE:** Rituels et habitudes vous aideront à gérer votre quotidien.

## 5 Lion (23 juillet - 21 août)

**VENDREDI:** Soyez curieux lors de vos déplacements. Il y a tant de choses à voir sur la route.

**SAMEDI:** Les dépenses du foyer sont en hausse. Attention aux fins de mois difficiles.

**DIMANCHE:** Des membres de la famille comptent sur vous pour maintenir la tradition.

## 7 Balance (22 sept. - 22 oct.)

**VENDREDI:** Vous saurez captiver l'auditoire et on sera suspendu à vos lèvres.

**SAMEDI:** Vous gagnerez de l'argent grâce à votre passion. Il aura une valeur chère à vos yeux.

**DIMANCHE:** Vous saurez faire des économies en tirant un trait sur le superflu.

## 9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

**VENDREDI:** La roue tourne et vous êtes dans le bon sens de la rotation.

**SAMEDI:** Vous améliorez considérablement votre mode de vie et votre alimentation.

**DIMANCHE:** Vous saurez vous montrer digne de garder un secret qui doit rester.

## 11 Verseau (20 janv. - 18 février)

**VENDREDI:** Les métiers en rapport avec l'écriture seront aidés par une influence des astres très positive.

**SAMEDI:** La clé de votre réussite réside dans la persévérance.

**DIMANCHE:** Vous ferez preuve d'ambition, mais il ne faut pas prendre la grosse tête non plus!

## 2 Taureau (20 avril - 20 mai)

**VENDREDI:** Vos nuits agitées? Il est important de localiser le problème. Literie, stress ou autre, il ne faut pas que ça dure en tout cas.

**SAMEDI:** Il sera plus prudent de remettre une décision importante au lendemain. La nuit porte conseil.

**DIMANCHE:** Vous apprendrez à être plus à l'écoute de votre conjoint. Forcément, ça ira de mieux en mieux.

## 4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

**VENDREDI:** Vous risquez de broyer du noir si vous restez seul à la maison. Invitez des proches.

**SAMEDI:** L'heure est à la détente et aux loisirs. Profitez-en.

**DIMANCHE:** Vous prendrez du plaisir dans le sport, quand l'effort devient un loisir, tout va bien!

## 6 Vierge (22 août - 21 sept.)

**VENDREDI:** Vos efforts mettront vos supérieurs en confiance. Persévérez!

**SAMEDI:** La journée sera consacrée à la famille. Montrez à vos proches votre amour.

**DIMANCHE:** Si vous prenez la route, faites des pauses régulièrement.

## 8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

**VENDREDI:** Vous aurez besoin de solitude et de calme.

**SAMEDI:** Les amis vous donnent un coup de main? N'oubliez pas de les remercier.

**DIMANCHE:** On peut faire la fête sans excès. Les lendemains sont plus faciles ainsi.

## 10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

**VENDREDI:** Ne vous laissez pas envahir par la peur. Réglez-lui son sort!

**SAMEDI:** Vous ferez la fête, ce qui vous apportera beaucoup de joie.

**DIMANCHE:** Vous recevrez des encouragements de la part de vos proches. En résultera une grande détermination.

## 12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

**VENDREDI:** L'avenir s'annonce radieux pour les Poissons amoureux. Célibataire, vous ne le serez pas longtemps.

**SAMEDI:** Un voyage est imminent. Peu importe la destination, les valises sont faites!

**DIMANCHE:** Vos rêves recèleront des réponses qui vous seraient bien utiles. Essayez de les noter dès le réveil.

# MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

numéro précédent

	M	A	R	A	D	I		O	U	R
A		E	P	I		M	O	N	O	
I	L	L	I	C	O		O	E	U	
T	A	U		T	A	S		S	C	
R	I		R	I	S	E	E		O	
E		M	A	O		C	O	C	U	
S	T		T	N	T		S	O	L	
S	U	R		S	E	B	I	L	E	
E	T	A	U		M	A	N		N	
S	U	I	N	T	A	I	E	N	T	

## HORIZONTALEMENT

- Deux chambres les composent généralement;
- Massif du Maroc - Insecte des lieux humides;
- Désinence verbale - Distance de Chine - Condition;
- Imitations grossières;
- Nation - Arbres africains;
- Machine hydraulique - Pourvu;
- Tout ce qui peut servir pour atteindre un objectif;
- Sur certaines plaques - Terme de soirée - Temps d'un tour;
- Inscription sur la Croix - Ne plus résister phonétiquement;
- Hérétiques.

## VERTICALEMENT

- Ensemble de mesures prises pour empêcher l'apparition d'une maladie;
- Chanson - Préjudice;
- Sigle pour Marianne - Contrecarré - Permet de rêver à revers;
- Immeuble;
- Dedans - Pris pour aiguïser l'appétit;
- Fruit charnu - Infinif;
- Fléau au niveau national ou régional;
- Arrivé - Ville d'Espagne - Démonstratif;
- Compagnies des Eaux (sigle) - Acide des chromosomes (sigle);
- Division au sein du groupe.

## Numéros utiles

Renseignements:	12
Sapeurs Pompiers:	18
Réclamation :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

## Pharmacies de garde

	DU SAMEDI 4 AU SAMEDI 11 SEPT 2010	DU SAMEDI 11 AU SAMEDI 18 SEPT 2010
	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Patience (Ex Lacouroussou)</li> <li>Plateau</li> <li>Point D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>As Salam</li> <li>Jangorzo</li> <li>Rond Point</li> <li>Kaocen</li> <li>Ecole Canada</li> <li>Maison Economique</li> <li>Kalley Est</li> <li>Banifandou</li> <li>Ecoles Diori</li> <li>Vogue</li> <li>Populaire Talladjé</li> <li>Pop. Hôpital (sauf les dimanches)</li> </ul>

# Rions-en

## L'Ascenseur...

Un petit garçon paysan et son père visitaient un centre commercial. Ils étaient abasourdis par presque tout ce qu'ils voyaient, et plus particulièrement par deux murs brillants de couleur argent qui pouvaient s'ouvrir en deux et se refermer.

Le petit garçon demanda :

- C'est quoi, Père ?

Le père n'ayant jamais vu un ascenseur auparavant, répondit :

- Fils, je n'ai jamais rien vu de tel dans ma vie. Je ne sais pas ce que c'est.

Alors que le petit garçon et son père

regardaient avec admiration, une vieille femme dans un fauteuil roulant avança jusqu'aux murs et appuya sur le bouton. Les murs s'ouvrirent et la dame roula jusque dans la petite salle. Les murs se refermèrent et le petit garçon et son père regardèrent les chiffres défilier séquentiellement sur un cadran au-dessus des murs.

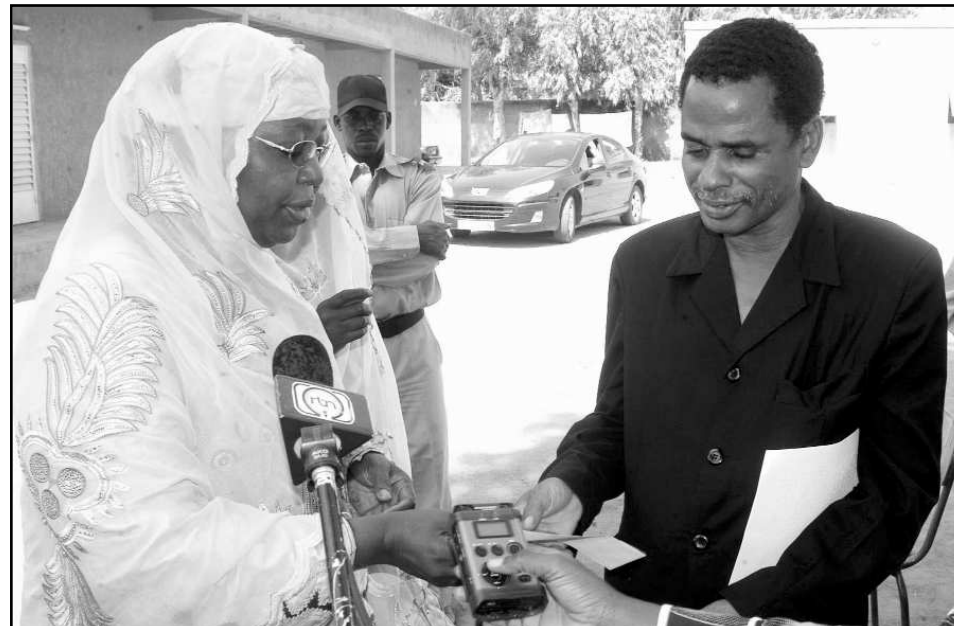
Ils continuèrent de regarder jusqu'à ce que les chiffres se mirent à défilier dans l'ordre inverse. Les murs s'ouvrirent à nouveau et une très belle jeune femme de 24 ans sortit. Alors, le père murmura à son fils :

- Va chercher ta mère !

## Remise de chèque par l'UNESCO à l'Union Nationale des Aveugles du Niger Plus de 11 millions de FCFA pour l'amélioration des conditions de vie des enfants non-voyants

L'UNESCO a remis mercredi dernier un chèque d'un montant de 11 millions 818 mille 920 francs CFA à l'Union Nationale des Aveugles du Niger. La cérémonie s'est déroulée au siège de la dite union située dans l'enceinte de l'école des aveugles Soli Abdourahmane, en présence de la ministre de l'Education Nationale, Mme Sidibé Fadjimata Mamane Dioula, du représentant de l'UNESCO et de plusieurs autres partenaires. Après le chant de bienvenue des jeunes filles de l'école des aveugles Soli Abdourahmane, le président de l'Union des Aveugles du Niger (UNAN), M. Dioffo, a pris la parole pour remercier l'ensemble des participants à cette cérémonie. "La remise de ce chèque met un accent particulier sur l'importance capitale qu'accorde l'UNESCO à l'éducation des enfants en situation de handicap visuel, notamment les filles", a souligné le président de l'UNAN. En effet a-t-il dit, ces dernières sont marginalisées parce qu'elles sont de sexe féminin et ensuite porteuses de handicap. C'est dans cette optique que l'UNAN a sollicité et obtenu l'appui de l'UNESCO pour la réalisation du présent projet qui se donne pour objectif de briser les barrières environnementales auxquelles sont

confrontées les filles non voyantes ou mal voyantes dans leurs activités quotidiennes". Ainsi a-t-il indiqué, dans le cadre de ce projet, il sera dépisté 150 filles en situation de handicap visuel, en âges scolarisables provenant de cinq régions du pays à savoir : Dosso, Maradi, Zinder, Tahoua et Niamey. Ces filles seront inscrites dans les établissements scolaires spécialisés tels que l'école Soli Abdourahmane pour jeunes aveugles à Niamey, les classes intégratrices de Konni, Tahoua et Zinder, ainsi que dans les centres ressources à Dosso et Maradi. En outre, a-t-il rappelé, l'éducation des enfants a besoin de soutien, surtout celle des enfants handicapés visuels, plus précisément des jeunes filles. C'est pourquoi il a rendu un vibrant hommage à l'UNESCO pour l'octroi de ce chèque dont le montant servira à concrétiser ce projet. La ministre de l'Education Nationale, Mme Sidibé Fadjimata Mamane Dioula, a salué pour sa part les efforts et les appuis multiformes de l'UNESCO en faveur d'une éducation de qualité au Niger. Elle a ainsi rappelé la collaboration qui existe entre son département ministériel et l'UNESCO, et a saisi l'occasion pour réitérer, au nom du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie et du gouverne-



La ministre de l'Education Nationale remettant le chèque

ment, leur reconnaissance à l'endroit de l'UNESCO pour ses appuis multiformes. Mme Sidibé Fadjimata Mamane Dioula devait par la suite remettre le chèque, qu'elle a reçu des mains du représentant de l'UNESCO, au prési-

dent de l'UNAN tout en souhaitant que le projet soit bien exécuté et profite bien aux bénéficiaires.

Laouali Souleymane

## Poursuite des 1<sup>ers</sup> jeux de la CEDEAO à Abuja

### Les compétitions ont atteint leur vitesse de croisière

Lancés le 5 septembre dernier dans la capitale nigérienne, les premiers jeux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, se poursuivent sur les installations du National Stadium. Après le hand-ball et le volley-ball qui ont ouvert le bal, les deux disciplines restantes que sont la lutte traditionnelle et l'athlétisme sont également entrées en scène cette semaine.

A cette occasion, l'équipe nationale masculine du Niger s'est illustrée lors de sa première sortie en infligeant une sévère correction à la formation du Bénin. Le premier set de cette rencontre a été âprement disputé par les deux équipes. En effet, Nigériens et Béninois se sont adonnés à un véritable chassé-croisé. Plus adroits, et certainement mieux aguerris que leurs adversaires béninois, les poulains de Yacouba Harouna ont fini par remporter ce set sur le score écriqué de 26 points contre 24. Le même scénario a caractérisé le second set, à l'issue duquel les Nigériens ont une nouvelle fois pris le dessus par 25 points contre 21. Le troisième set a pratiquement scellé le destin des Béninois, qui ont finalement perdu le match par 3 set à 0. Vingt quatre heures plus tard, les volleyeurs nigériens, décidément seuls maîtres à bord, vont réaffirmer leur suprématie devant la redoutable formation du Nigeria, qu'ils envoient au tapis sur le score de 3 sets à 2. Une victoire qui consacre le Niger premier de sa poule et le qualifie pour les demi-finales face à la Sierra Leone, deuxième de son groupe. Les jeunes Etalons du Burkina Faso, quant à eux, se sont frottés à la formation de la Sierra Leone. Après un match à couteaux tirés, les Burkinabés se sont débarrassés de leurs adversaires par 3 sets contre 2. La formation du Nigeria, qui passe pour être l'équipe favorite de ce tournoi, a dicté sa loi à son homologue du Bénin battu sur le score de 3 sets à 0. En hand-ball féminin, les Nigériennes ont, pour la deuxième fois consécutive, courbé l'échine, en perdant face à l'équipe du Ghana. Chez les garçons, le Nigeria l'a remporté sur le fil du rasoir face au Ghana. Une courte victoire, qui ouvre cependant largement le chemin des phases finales au pays hôte.

Les combats de lutte traditionnelle ont débuté, mercredi dernier, dans le gymnase du National Stadium. Autant dire que les conditions sont loin d'être favorables à la pratique de la lutte traditionnelle. En effet, il n'y a ni public qui exulte à l'apparition des gladiateurs, ni tam-tam pour provoquer l'orgueil des lutteurs. C'est dans cette atmosphère maussade et totalement fade que se sont déroulées les confrontations de la journée. Le Niger était dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Guinée Conakry, et du Bénin. La deuxième poule était composée du Sénégal, du

Mali, du Burkina Faso et du Togo. En compétition par équipe, le Niger a laminé la Guinée Conakry et le Bénin par 5 victoires contre 0. Issia Oumarou en 66 kg, Tassiou Ibrahim en 76 kg, Yacouba Adamou en 86 kg, Oumarou Bindigaou en 100kg, et Harouna Abdou en 120 kg n'ont pas fait de détail devant leurs adversaires guinéens et maliens. En revanche, c'est leur confrontation avec les colosses du pays hôte qui a pratiquement tourné court pour les Nigériens. Deux (2) victoires de

Yacouba Adamou et Oumarou Bindigaou devant Marvel Bibo et Lucky Opiah, et trois (3) défaites de Issia Oumarou, Tassiou Ibrahim et Harouna Abdou qui a écopé d'un avertissement face à Sunday Oliyah, ont scellé le destin des Nigériens battus par 3 à 2. Dans l'autre groupe, le Sénégal s'est facilement débarrassé du Mali et du Burkina Faso par 5 victoires contre 0 lors de chaque match, avant de battre le Togo par 4 victoires contre 1. Le Nigeria a réalisé un parcours sans faute à l'occasion de cette

première journée. Après sa victoire face au Niger, il a infligé une sévère 5 victoires à 0 à la Guinée Conakry et au Bénin. Les combats des phases finales en individuel et par équipe se disputeront ce vendredi au gymnase du National Stadium d'Abuja. Quant à l'athlétisme, à l'issue des premières épreuves, le Niger s'en sort avec trois médailles dont une en argent remportée par Nadia Boureima sur 3000m et deux en bronze remportées sur 800 m et 5000 m par Aminata Kimba et Anelka.

Oumarou Moussa, envoyé spécial

## Remise de don aux magasins de l'ONPPC

### La compagnie GlaxoSmithKline (GSK) solidaire des populations vulnérables victimes des catastrophes et autres sinistres

Le vice président de la Croix-Rouge Nigérienne, M. Mamane Allagouma, a réceptionné, mercredi dernier, aux magasins de l'ONPPC, un don de médicaments offert par la compagnie GlaxoSmithKline (GSK). Ce don d'une valeur de 10 millions de francs CFA est constitué de médicaments de base tels que les antipaludiques, Atbs, anti diarrhéiques essentiellement. En réceptionnant le don, le vice-président de la Croix-Rouge Nigérienne a soutenu que cette remise de don fait suite à l'appel révisé lancé par la Croix-Rouge Nigérienne et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, en juin dernier, pour venir en aide à nos compatriotes des zones durement touchées par l'insécurité alimentaire. Elle s'inscrit ainsi dans la politique de la Croix-Rouge Nigérienne, notamment celle d'apporter secours et assistance aux populations vulnérables victimes des catastrophes et autres sinistres, à travers la mobilisation du pouvoir de l'humanité. Selon les précisions apportées par M. Mamane Allagouma, c'est la première fois dans l'histoire de l'assistance humanitaire qu'un événement d'une telle importance intervient entre leurs deux institutions. « En décidant donc de remettre ce don de médicaments d'une valeur de dix millions (10.000.000) F CFA à la Croix-Rouge Nigérienne, vous avez voulu sans doute apporter votre contribution en vue d'améliorer significativement l'état de santé des populations victimes de cette catastrophe naturelle. Par ce geste, votre organisation a voulu aussi marquer sa confiance à la Croix-Rouge nigérienne qui, il faut le rappeler, a toujours démontré son rôle de leader lors des opérations d'assistance humanitaire au Niger mais surtout, son caractère neutre et impartial conformément aux sept (7) principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge », a indiqué le vice-président de la Croix Rouge Nigérienne. Il a saisi cette opportunité pour rappeler que la présente cérémonie intervient dans un

contexte très particulier où plus de 7 millions de nos compatriotes sont confrontés à une crise alimentaire sans précédent au moment où plusieurs milliers d'autres luttent contre les inondations suite aux fortes précipitations enregistrées ces derniers temps. Pour sa part, le directeur général de GlaxoSmithKline pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Oumar Kébé, a estimé que par cet acte, la société qu'il représente souhaite traduire sa solidarité à l'endroit de ses frères du Niger dans la situation difficile qu'ils vivent en ce moment. « Nous espérons qu'ils contribueront à soulager femmes et enfants particulièrement exposés aux pathologies de l'hivernage. Il s'ajoute à une subvention de GSK au niveau Corporate de 60 000 livres à nos partenaires du Programme Alimentaire Mondial devant contribuer à l'achat de vivres. C'est l'occasion pour nous de saluer la présence à cette cérémonie de nos partenaires du PAM et les remercier pour leur action efficace et décisive dans la lutte contre la faim dans le monde entier et en Afrique en particulier », a-t-il souligné.

M. Oumar Kébé a ensuite indiqué que GlaxoSmithKline est une société de Santé dont la mission est d'améliorer la qualité de vie partout dans le monde. « En Afrique, nous nous employons à accroître l'accès des populations à des médicaments de qualité. Dans ce but, nous mettons déjà en œuvre un certain nombre d'initiatives dont la baisse de 20 à 60% des prix des principaux médi-



Photo de famille peu après la cérémonie de remise du don

caments, notamment des antibiotiques. Les tarifs des produits innovants dans l'asthme, le diabète et les autres maladies chroniques sont plafonnés à 25% de leur valeur dans les pays développés, en France par exemple. 20% des profits réalisés en Afrique seront réinvestis dans les infrastructures sanitaires en faveur des populations. A cela s'ajoute un soutien pour la recherche et le traitement des maladies tropicales négligées comme la filariose, l'Onchocercose, la schistosomiase, etc. », a-t-il dit. GlaxoSmithKline est par ailleurs, l'un des tout premiers leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, notamment dans l'asthme, les infections, la psychiatrie, le diabète, la gastro-entérologie. Basée à Londres, c'est l'une des rares compagnies à mener une recherche active, tant pour les médicaments que les vaccins, dans les 3 domaines prioritaires de l'OMS que sont HIV/SIDA, tuberculose et paludisme. GlaxoSmithKline Afrique de l'Ouest et du Centre opère dans 15 pays francophones.

M. S. Abandé Moctar